

Quest[®] NetVault[®] Backup 12.1

Notes de publication

Septembre 2018

Ces notes de publication présentent des informations relatives à la version Quest[®] NetVault[®] Backup.

Rubriques :

- [À propos de cette version](#)
- [Nouvelles fonctionnalités](#)
- [Améliorations](#)
- [Problèmes résolus](#)
- [Problèmes connus](#)
- [Configuration système requise](#)
- [Licence produit](#)
- [Instructions de mise à niveau et d'installation](#)
- [Ressources supplémentaires](#)
- [Globalisation](#)
- [Qui nous sommes](#)

À propos de cette version

Quest NetVault Backup (NetVault Backup) offre les capacités de protection de données entre plates-formes les plus avancées du marché, ainsi qu'une simplicité d'utilisation inégalée, un déploiement prêt à l'emploi et une évolutivité sans heurt. NetVault Backup permet de protéger vos données et applications dans des environnements physiques et virtuels depuis une interface utilisateur intuitive, et de protéger un grand nombre de serveurs qui contiennent plusieurs pétaoctets de données. NetVault Backup offre également un support hétérogène qui permet de protéger les données dans un large éventail de systèmes d'exploitation, d'applications, de bases de données, d'architectures de processeur et d'unités de stockage réseau. Une telle flexibilité multiplateforme vous aide à adapter NetVault Backup à l'évolution constante et à la croissance de votre infrastructure informatique.

NetVault Backup 12.1 est une version mineure, qui offre de nouvelles fonctions et fonctionnalités. Pour obtenir la documentation complète du produit, rendez-vous sur la page <https://support.quest.com/fr-fr/technical-documents>.

Nouvelles fonctionnalités

Nouvelle fonctionnalité dans NetVault Backup 12.1 :

- Ajout de la prise en charge de Quest® Foglight® *for Virtualisation*, Enterprise Edition 8.8 ou version ultérieure.
- Ajout du support pour l'installation push sur des ordinateurs Linux. (DNAD-703)
- Ajout du support pour l'utilisation en tant que fournisseur de services gérés (MSP). (NVBU-17607)
- Ajout d'un support pour l'intégration d'Active Directory (AD) avec Linux à l'aide du protocole LDAP (Lightweight Directory Access Protocol). (DNAD-707, DNAD-315)
- Ajout d'une fonctionnalité « mode sécurisé » pour la gestion des utilisateurs AD. (DNAD-770)
- Ajout d'un support pour l'utilisation du NetVault Backup plug-in *for FileSystem* pour prendre des sauvegardes basées sur des instantanés hors hôte. (DNFSP-1005)
- Ajout d'une option **d'exploration d'instantanés** et de la capacité correspondante à monter et à démonter des instantanés, ainsi que de mettre à jour la date d'expiration. (NVBU-17569, NVBU-17307)
- Ajout d'un support pour plusieurs tableaux de bord. (NVBU-17706)
- Ajout de la prise en charge de Mac OS X 10.12 en tant que client NetVault Backup. (NVBU-13390)

i | **IMPORTANT:** Mac OS X 10.12 fonctionne avec NetVault Backup 12.1 et versions ultérieures. (NVBU-15903)

Voir aussi :

- [Améliorations](#)
- [Problèmes résolus](#)

Améliorations

La liste ci-dessous répertorie les améliorations implémentées dans NetVault Backup 12.1.

Tableau 1. Améliorations

Amélioration	Identifiant du problème
Ajout d'un support pour l'obtention d'informations sur les utilisateurs depuis Active Directory (AD). NetVault Backup obtient les informations supplémentaires suivantes d'AD : nom d'utilisateur, nom réel, e-mail 1, e-mail 2, e-mail 3, numéro de téléphone, numéro de portable, numéro du pager, numéro du télécopieur, station de travail, emplacement et description.	DNAD-671
Mise à jour du flux de travail pour la gestion des utilisateurs.	DNAD-702
Mise à jour de l'onglet « Sélection de l'unité » pour le stockage cible afin d'indiquer quels lecteurs partagés appartiennent à quelle machine.	NVBU-13816
Ajout d'un support CLI pour le marquage ou la suppression de médias avec le statut en lecture seule ou inutilisable, ou les deux.	NVBU-15009
Amélioration de la fonctionnalité de recherche dans le catalogue pour s'assurer que les données relatives aux sauvegardes existantes sont optimisées lorsque la fonction est activée.	NVBU-17058
Ajout de plug-in NetVault Backup <i>For Exchange</i> aux produits qui prennent en charge les sauvegardes basées sur des stratégies.	NVBU-17515
Changement de nom des options dans l'interface utilisateur Web NetVault Backup avec utilisation de Vue de liste en remplacement du nom Vue de tableau .	NVBU-17576

Tableau 1. Améliorations

Amélioration	Identifiant du problème
Amélioration du comportement des zones de liste déroulante lors de la mise à jour à l'aide de l'utilitaire CLI nvsetmodify .	NVBU-17577
Mise à jour de l'option Formatage de l'heure pour prendre en charge la configuration utilisateur. Vous pouvez sélectionner le format 12 heures ou 24 heures.	NVBU-17657
Ajout d'une option Taille du tableau pour configurer une valeur par défaut pour l'ensemble du serveur pour les paramètres de taille des tableaux dans l'interface utilisateur Web.	NVBU-17669
Ajout d'un support pour l'utilisation de la fonctionnalité « Recherche dans le catalogue » avec le plug-in NetVault Backup <i>pour SnapMirror to Tape</i> .	NVBU-17771
Amélioration du processus de mise à niveau du produit sur les plateformes Windows lorsque la base de données PostgreSQL est mise à jour.	NVBU-17968
Ajout de la prise en charge des médias Fujitsu et NEC LTO-8 de type M.	NVBU-18077
Remplacement du nom de l'option Gérer les utilisateurs dans l'interface utilisateur Web par Utilisateurs et groupes .	NVBU-18090
Rétablissement de la zone de recherche située en haut à droite de plusieurs tableaux, telle que celle située sur les pages « Gérer les clients » et « Sélectionner un ensemble de sauvegardes ».	NVBU-18108

Problèmes résolus

La liste ci-dessous répertorie les problèmes résolus dans NetVault Backup 12.1.

Tableau 2. Problèmes résolus

Problème résolu	ID du problème
Correction d'un problème qui faisait qu'un utilisateur d'Active Directory (AD) obtenait les privilèges de groupe AD uniquement lors de la première connexion ou de son ajout.	DNAD-763
Correction d'un problème qui empêchait les sauvegardes basées sur des instantanés de volumes de la matrice de stockage Dell Compellent montés sur des volumes autres que Compellent.	DNFSP-996
Correction d'un problème qui empêchait la prise en charge d'une liste d'inclusion lorsqu'elle était utilisée avec la sauvegarde basée sur des instantanés d'un volume de la matrice de stockage Dell Compellent.	DNFSP-1000
Correction d'un problème qui générait un fichier .csv dans le répertoire d'installation lors des sessions de sauvegarde.	DNFSP-1002
Correction d'un problème qui vous permettait de définir une limite de flux supérieure à 64 pour une unité de stockage Quest QoreStor™	DNR3-721
Suppression de l'option Message de l'opérateur système de la page Profil de notification globale .	NVBU-9708
Correction d'un problème qui empêchait le processus nvpmgr de démarrer et entraînait l'activation du mode sans échec pour NetVault Backup. Ce problème est survenu après la modification des paramètres régionaux de NetVault Backup, ce qui nécessitait l'arrêt et le démarrage des services NetVault Backup.	NVBU-14668
Correction d'un problème d'affichage de l'heure de début de la session dans la colonne backuptime dans le rapport basé sur la CLI Contenu de la session du média .	NVBU-15464
Correction d'un problème qui empêchait l'ajout de chemins d'accès à une bibliothèque de bandes lorsque les chemins utilisaient des noms similaires. Ce problème est survenu dans l'arborescence.	NVBU-15896
Rétablissement de la prise en charge par le client de la plateforme HP-UX Itanium.	NVBU-15904

Tableau 2. Problèmes résolus

Problème résolu	ID du problème
Correction d'un problème qui vous empêchait de modifier un ensemble de sélections de restauration pour le plug-in <i>for Raw Devices</i> .	NVBU-16353
Correction d'un problème qui empêchait le planificateur NetVault Backup de fonctionner lorsque les paramètres du type de planning étaient modifiés, passant de Unique à Déclenché.	NVBU-16382
Correction d'un problème qui empêchait l'utilisation du caractère \$ dans le mot de passe de la base de données PostgreSQL.	NVBU-16858
Correction d'un problème qui empêchait la suppression d'un volume créé à partir d'un instantané persistant sur une matrice de stockage Dell Compellent lors d'une session de restauration.	NVBU-17314
Correction d'un problème qui empêchait une session de sauvegarde programmée de démarrer à la date et à l'heure indiquées.	NVBU-17379
Correction d'un problème qui affichait des entrées en double lorsque vous avez utilisé l'option Ajouter des sauvegardes préexistantes au catalogue .	NVBU-17507
Correction d'un problème qui empêchait l'affichage des résultats de la recherche et qui empêchait le processus d'exécution du service Web de fonctionner lorsque vous arrêtez une recherche dans le catalogue et vous effectuez une recherche à partir de la page Créer une session de restauration : sélectionner l'ensemble de sauvegardes à la place.	NVBU-17606
Correction des problèmes de vulnérabilité XSS.	NVBU-17747, NVBU-17748, NVBU-17750, NVBU-17754, NVBU-17757, NVBU-17758, NVBU-17759
Correction d'un problème qui empêchait NetVault Backup de se connecter à un système DR Series Quest en ligne.	NVBU-17980
Correction d'un problème qui entraînait l'identification d'un média vierge comme ÉTRANGER ou INCORRECT après le démarrage d'une session de sauvegarde.	NVBU-18131

Problèmes connus

La liste suivante énumère les problèmes connus au moment de la sortie de la version, y compris ceux attribués aux produits tiers.

Tableau 3. Problèmes généraux connus

Problème connu	ID du problème
Dans la WebUI de NetVault Backup, le bouton Suivant est désactivé sur la page Modifier l'ensemble de sélections lors de la modification d'un ensemble de sélections de restauration. Solution de contournement : cochez ou décochez la case de l'arborescence de sélection des données sur la page Modifier l'ensemble de sélections .	NVBU-16148
Il arrive parfois, pour quelques ordinateurs clients NetVault Backup, que les données de diagnostic soient partiellement recueillies en raison du délai d'expiration. Solution de contournement : augmentez la valeur du champ « Expiration à long terme du client physique » dans les paramètres du délai d'expiration du service Web depuis la WebUI de NetVault Backup.	NVBU-15735
L'unité Quest DR n'est pas accessible lorsque vous modifiez le mot de passe utilisateur de l'unité DR.	NVBU-15843

Tableau 3. Problèmes généraux connus

Problème connu	ID du problème
<p>L'interface de ligne de commande n'affiche pas correctement certains caractères qui ne sont pas anglais. Par exemple :</p> <pre>C:\Program Files\Quest\NetVault Backup\util>nvscanmedia.exe -medialabel "FOREIGN:VM_WIN2008R2_FR 14 avr 11:14-1" Sent scan media request... Scan request failed - 'Média inconnu'</pre>	NVBU-13974 (31104), NVBU-13736 (30702)
<p>La tâche de restauration à partir des données de sauvegarde NDMP copiées sur le lecteur 256Kib échoue et affiche le message d'erreur suivant : « Les données NDMP ne démarrent pas sur une limite de bloc ».</p> <p>Solution : https://support.quest.com/netvault-backup/kb/212701</p>	DNNDMP-657 (31825)
<p>NetVault Backup ne peut pas envoyer le rapport en pièce jointe au format PDF sur la plateforme RHEL 5.x.</p> <p>Solution de contournement : Pour envoyer le rapport par e-mail sous forme de pièce jointe au format HTML, procédez comme suit :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Dans le volet Navigation, cliquez sur Modifier les paramètres. 2 Sur la page Configuration, cliquez sur Paramètres du serveur. 3 Sous Interface utilisateur, cliquez sur Rapport. Dans la boîte de dialogue Rapport, sous Divers, configurez le paramètre suivant : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Format de courrier par défaut : Sélectionnez HTML. 4 Cliquez sur Appliquer pour enregistrer les nouveaux paramètres et fermer la boîte de dialogue. 	NVBU-14529 (31878)
<p>Sur la page Gérer les unités, dans Arborescence, cliquez sur l'option « Analyse » pour démarrer directement l'analyse de l'emplacement, du lecteur ou de la bibliothèque sélectionné. Cette action n'affiche pas la boîte de dialogue où figurent la « Durée de vie minimum des sauvegardes importées » et le message de confirmation.</p>	NVBU-14745 (32197)
<p>Sur la page Gérer les périphériques, dans Arborescence, vous ne pouvez pas sélectionner plusieurs médias dans la liste des médias disponibles pour l'opération Réinitialiser en masse.</p>	NVBU-14758 (32214)
<p>Sur la page Gérer les périphériques, dans Arborescence, vous ne pouvez pas sélectionner plusieurs médias dans la liste des médias disponibles pour l'opération Affecter une étiquette à tous les médias.</p>	NVBU-14759 (32215)
<p>Lors de l'exécution de sauvegardes avec le plug-in NetVault Backup <i>for Teradata</i>, si le nombre de flux parallèles dépasse la limite SoftStreamLimit définie pour l'unité NetVault SmartDisk cible, la session de sauvegarde ne répond plus.</p>	NVBU-389 (1948)
<p>Lorsqu'une sauvegarde configurée comme « redémarrable » est dupliquée, seules les données sauvegardées dans la dernière instance redémarrée de la tâche sont dupliquées.</p>	NVBU-1160 (3971, NVG-4022)
<p>Dans NetVault Backup dont les paramètres régionaux n'étaient pas anglais, le champ État d'exécution n'affichait pas d'état actuel de la tâche sous forme de sortie de la commande <code>nvreport</code> et de tâche de rapport.</p>	NVBU-1186 (3997) (NVG-4206)
<p>Sur les systèmes Linux et UNIX, le message de progression qui s'affiche lors de l'installation de NetVault Backup ne s'affiche correctement que si le système est configuré pour utiliser le jeu de caractères UTF-8.</p>	NVBU-10588 (26249)
<p>Si le processus du gestionnaire réseau (nvnmgr) ne répond plus suite à une erreur et ne parvient pas à se fermer correctement, il empêche le service NetVault Backup de démarrer sur cet ordinateur.</p> <p>Dans ce cas, éliminez le processus nvnmgr ou mettez-y fin manuellement avant de redémarrer le service NetVault Backup.</p>	NVBU-11005 (26778)

Tableau 3. Problèmes généraux connus

Problème connu	ID du problème
<p>À partir de NetVault Backup 10.0.1, les plug-ins intégrés utilisent des numéros de version à quatre chiffres (par exemple, 10.1.1.1).</p> <p>Si vous installez les plug-ins intégrés disponibles à partir de la version 10.0.1 sur un ordinateur qui exécute NetVault Backup 10.0, la boîte de dialogue À propos de affiche le bon numéro de version à 4 chiffres, mais les autres pages de l'interface Web (par exemple, la page Gérer les clients) affichent les numéros de version à 3 chiffres avec les mauvais numéros (par exemple, 10.0.257 au lieu de 10.0.1).</p> <p>De même, si vous installez un plug-in qui utilise l'ancien format de version sur NetVault Backup 10.0.1 et les versions ultérieures, la boîte de dialogue À propos de affiche le bon numéro de version (par exemple, 2.6.5), mais les autres pages de l'interface Web affiche les mauvais numéros de version et de build (par exemple, 2.6.0.5).</p> <p>Dans ces cas-là, utilisez la boîte de dialogue À propos de pour déterminer le bon numéro de version d'un plug-in intégré.</p>	NVBU-10927 (26687)
<p>L'option Taille du tampon de transfert du lecteur est désormais définie par défaut sur 8 MiB. Pour vous assurer que cette configuration est prise en charge sur votre système, vérifiez les paramètres de votre système d'exploitation avant d'ajouter une unité de bande. Si cette valeur est trop élevée, modifiez-la à 257 KiB dans le fichier modèle.</p> <p>Pour modifier le paramètre par défaut de l'option Taille du tampon de transfert du lecteur, procédez comme suit :</p> <ol style="list-style-type: none"> Ouvrez le fichier drives.tpl dans un éditeur de texte. Vous trouverez ce fichier dans <accueil NetVault Backup>\périphériques\lecteurs sur Windows et <accueil NetVault Backup>/périphériques/lecteurs sur Linux et UNIX. Dans la section [Périphérique:Taille totale du tampon], définissez la valeur (Value) sur 257. Value = 257 Enregistrez les modifications et fermez le fichier. 	NVBU-11305 (27165)
<p>REMARQUE: Si la Taille du tampon de transfert du lecteur est trop élevée et que NetVault Backup ne parvient pas à allouer les tampons de transfert, les tâches de sauvegarde qui utilisent les périphériques de bande voient leurs performances diminuer.</p>	
<p>Sur Windows 2012, le plug-in <i>for Databases</i> ne parvient pas à restaurer une sauvegarde de la base de données NetVault qui est stockée sur une unité NetVault SmartDisk.</p> <p>Solution : Si la sauvegarde de la base de données NetVault est stockée sur l'unité NetVault SmartDisk, arrêtez le service NetVault Backup et exécutez le service dans l'espace utilisateur (<code>nvpmgr debug</code>) avant de lancer la tâche de restauration.</p>	NVBU-11307 (27167)
<p>Après une mise à niveau vers Firefox 31, si vous essayez de vous connecter à la WebUI de NetVault Backup, le message d'erreur suivant s'affiche :</p> <p>Le certificat de l'émetteur n'est pas valide. (code d'erreur : <code>sec_error_ca_cert_invalid</code>)</p> <p>La nouvelle bibliothèque de sécurité security.use_mozillapkix_verification émet cette erreur de certificat lorsque vous essayez d'accéder à un certificat auto-signé.</p> <p>Solution : Pour résoudre ce problème, procédez comme suit :</p> <ol style="list-style-type: none"> Saisissez <code>about:config</code> dans la barre d'adresse de Firefox. Recherchez la préférence security.use_mozillapkix_verification et définissez-la sur false. Pour enregistrer le paramètre, fermez la fenêtre du navigateur. 	NVBU-11321 (27189)

Tableau 3. Problèmes généraux connus

Problème connu	ID du problème
<p>Lorsque le démarrage de beaucoup de tâches de sauvegarde qui ciblent la même unité de stockage sur disque est planifié en même temps ou en peu de temps, les problèmes suivants se produisent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le périphérique cible est sous-exploité par rapport au nombre de flux. • Certaines tâches demeurent dans l'état « Attente de média » même si le périphérique peut exécuter des tâches parallèles. • Le délai de traitement des petites tâches augmente de quelques secondes ou quelques minutes. <p>Ces problèmes sont dus au fait que le Gestionnaire de médias utilise un paramètre Temps de veille pour éviter d'attribuer trop de tâches en même temps à une unité de stockage sur disque. Par défaut, le temps de veille est défini sur 10 secondes. Par conséquent, une fois qu'une tâche est attribuée à une unité de stockage sur disque, le Gestionnaire de médias attend 10 secondes avant d'attribuer la tâche suivante à cette unité. Vous pouvez modifier la valeur par défaut du paramètre Temps de veille dans le fichier mediamgr.cfg.</p> <p>Pour modifier le temps de veille pour les unités de stockage sur disque, procédez comme suit :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Ouvrez le fichier mediamgr.cfg dans un éditeur de texte. Vous trouverez ce fichier dans <i><accueil NetVault Backup>\config</i> sur Windows et <i><accueil NetVault Backup>/config</i> sur Linux. 2 Modifiez la valeur de l'entrée suivante : <pre data-bbox="279 969 751 1126">[Media Requests:RAS quiesce time] Type=Range Range=0,1000 Value=10</pre> <p>La valeur par défaut est 10. Pour lancer les tâches en même temps, définissez la valeur sur 0 (Value=0).</p> 3 Enregistrez le fichier. <p>Notez les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ce paramètre s'applique à toutes les unités de stockage sur disque (systèmes DR Series, systèmes EMC Data Domain et unités NetVault SmartDisk). • Pour les unités NetVault SmartDisk partagées, il est impossible de définir cette valeur sur 0. 	NVBU-12089 (28204)
<p>Sur Windows, si vous créez une copie du fichier .cfg dans le répertoire <i><accueil NetVault Backup>/config</i>, l'Interface Web peut afficher des boîtes de dialogue vides ou partiellement vides lorsque vous accédez aux paramètres depuis la page Modifier les paramètres après le redémarrage du service.</p>	NVBU-12734 (29149)
<p>Si une tâche de déploiement est interrompue (ou si le Gestionnaire de déploiement ou le service NetVault Backup se ferme) alors qu'une tâche est en cours d'exécution, l'état de la tâche est défini sur « Terminée » et chaque cible est signalée comme « Terminée avec erreurs » même si les packages logiciels sont bien installés sur l'ordinateur cible.</p>	NVBU-13433 (30274)
<p>Le chemin d'accès au répertoire partagé des installations forcées ne peut pas contenir de caractères qui ne sont pas anglais.</p>	NVBU-13564 (30451)

Tableau 3. Problèmes généraux connus

Problème connu	ID du problème
<p>Dans certaines conditions, le serveur NetVault Backup risque de ne pas parvenir à déterminer l'état de la tâche d'installation forcée sur un client distant. Dans ce cas, l'état de la tâche peut rester « En cours d'exécution ». Cette erreur peut se produire dans les conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'agent de déploiement (nvclientinstall) ferme prématurément. • L'agent de déploiement ne parvient pas à mettre à jour son état d'achèvement sur le serveur en raison d'erreurs inconnues. • L'agent de déploiement ne parvient pas à envoyer les messages de mise à jour de l'état à la bonne adresse IP. Cette erreur peut se produire si le serveur NetVault Backup fonctionne sur un ordinateur multiconnecté et si l'adresse réseau préférée n'est pas configurée pour le serveur. <p>Les tâches ultérieures demeurent dans l'état « En cours » jusqu'à ce que vous annuliez la tâche précédente.</p>	NVBU-13610 (30508)
<p>Si vous utilisez des caractères illégaux pour le mot de passe de l'ordinateur d'un nouveau client lors de l'exécution des installations forcées, le programme d'installation distant signale une erreur et ne parvient pas à installer le logiciel sur le client.</p>	NVBU-13632 (30537)
<p>Si l'adresse IP du serveur est utilisée pour configurer un magasin de packages local (par exemple, \\10.11.12.3\PkgStore), les informations d'identification de l'utilisateur ne sont pas validées lorsque le magasin de packages est ajouté ou mis à jour. Si vous spécifiez des identifiants non valides, aucune erreur n'est signalée. Cependant, la tâche de déploiement échoue si l'authentification échoue, et les packages ne peuvent pas être récupérés dans le magasin. Par conséquent, Quest vous recommande d'utiliser le nom du serveur lors de la configuration du chemin vers un magasin local (par exemple, \\WinServer1\PkgStore).</p>	NVBU-13647 (30558)
<p>Problèmes connus liés au Plug-in for RDA sur Solaris :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sauvegarde de données du système de fichiers des clients Solaris sur des systèmes DR Series : Lorsque vous effectuez les sauvegardes du système de fichiers sur les systèmes DR Series, celles-ci s'exécutent par défaut en mode Passthrough. Vous pouvez modifier le paramètre par défaut sur le système DR Series pour exécuter des sauvegardes en mode Dedupe, mais ce mode risque de ralentir les performances de sauvegarde. • Restauration de données d'un système DR Series sur un client Solaris : L'exécution simultanée de plusieurs tâches de restauration peut affecter les performances de chacune des tâches et ralentir le débit total. 	NVBU-13678 (30596)
<p>Problèmes connus liés aux systèmes DR Series :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si le système DR Series source devient indisponible pendant l'exécution de la réplication optimisée entre deux systèmes DR Series, une opération normale de copie des données est effectuée à l'aide du serveur ou du client NetVault Backup dès que le périphérique est de nouveau disponible. • Si vous définissez le type de mode du client sur dedupe lors d'une opération de sauvegarde avec le plug-in NetVault Backup for VMware (Plug-in for VMware), le débit est plus faible qu'en mode passthrough. Si vous ne définissez pas le mode du client sur le système DR Series, le Plug-in for RDA choisit automatiquement le meilleur mode pour la sauvegarde. • La restauration sur un emplacement NFS échoue lorsqu'un ensemble de sauvegardes Dupliquer créé avec l'option de réplication optimisée est utilisé pour la tâche. 	

Tableau 3. Problèmes généraux connus

Problème connu	ID du problème
<p>Sur un système Linux, NetVault Backup ne parvient pas à accéder à un système DR Series si vous procédez comme suit :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Installez le Plug-in <i>for RDA</i>. 2 Installez NetVault Backup. 3 Arrêtez le service NetVault. 4 Retirez le Plug-in <i>for RDA</i>. 	
<p>À son retrait, le plug-in supprime le répertoire /usr/local/oca-libs qui entraîne une erreur lorsque NetVault Backup essaie d'accéder à l'unité.</p>	
<p>Solution de contournement : après avoir retiré le plug-in, procédez comme suit :</p>	
<ol style="list-style-type: none"> 1 Vérifiez que le répertoire /usr/local/oca-libs a été supprimé. Si ce n'est pas le cas, supprimez-le. 2 Pour créer un lien symbolique, saisissez la commande suivante : <pre style="margin-left: 20px;">ln -sf /usr/netvault/dynlib/oca-libs /usr/local/oca-libs</pre> 3 Redémarrez le service NetVault Backup. 	
<p>L'option Supprimer les tâches non planifiées permet de supprimer les tâches qui n'ont pas été planifiées passé le délai spécifié. Les tâches qui utilisent le type de planification Déclenché n'ont pas d'heure d'exécution physique. Par conséquent, elles sont également supprimées à la fin du délai. Si vous utilisez des tâches Déclenché dans votre environnement NetVault Backup, n'utilisez pas le paramètre Supprimer les tâches non planifiées.</p>	
<p>Si vous exécutez plusieurs tâches avec l'option de suppression automatique définie sur Activée lors de l'utilisation du plug-in NetVault Backup <i>for NDMP</i> (Plug-in <i>for NDMP</i>), les tâches parent et enfant peuvent encore figurer sur la page État de la tâche. Pour corriger ce problème, fermez l'interface Web de NetVault Backup et rouvrez-la. Il n'est pas nécessaire d'arrêter et de redémarrer le service NetVault Backup.</p>	
<p>Le rapport prédéfini « Unités de stockage sur disque : général » est destiné aux unités NetVault SmartDisk ; il ne contient aucune information sur les systèmes DR Series et sur les systèmes Data Domain.</p>	
<p>Lorsque vous redémarrez le service NetVault Backup après la restauration de la base de données NetVault, l'état de la tâche indique « Planificateur abandonné pendant l'exécution de la tâche ». Vous pouvez ignorer ce message.</p>	
<p>Sur un système Solaris (SPARC ou x86-64), lorsque la variable LANG est définie sur en_US.UTF-8, l'Assistant de la tâche de restauration n'affiche pas les noms de fichier sur la page Créer un ensemble de sélections. Ce problème n'a pas lieu lorsque la variable LANG est définie sur C.</p>	
<p>Si les pare-feu du système d'exploitation sont activés sur Windows 2008 et sur Windows 7, des problèmes de connectivité peuvent parfois survenir entre le client et le serveur NetVault Backup, même si les exceptions de port ont été correctement configurées sur le client NetVault Backup. Pour en savoir plus, voir https://support.quest.com/kb/SOL79286.</p>	
<p>Si vous modifiez les paramètres régionaux par défaut (par exemple, d'UTF8 à EUC ou d'EUC à UTF8), le CLUF risque de ne pas s'afficher correctement.</p> <p>Solution : Pour afficher le CLUF, utilisez un terminal qui peut afficher le jeu de caractères EUC.</p>	
<p>Les détails de la session ne s'affichent pas lorsque vous cliquez sur une session de stratégie dans le widget Statut de la session figurant sur la page Tableau de bord NetVault Backup.</p>	NVBU-17538
<p>Après l'exécution d'une session, lorsque vous accédez à la page Statut de la session pour surveiller le statut de la session, toutes les sessions pour lesquelles des filtres ont été précédemment appliqués s'affichent au lieu de l'ensemble des activités en cours.</p>	NVBU-17582
<p>Solution de contournement : sélectionnez l'option « Activité actuelle » dans l'option de filtrage du statut de la session « Afficher par ».</p>	
<p>Impossible de restaurer les éléments de données à l'aide de la recherche dans le catalogue à partir de la sauvegarde de partage réseau.</p>	NVBU-17632

Tableau 3. Problèmes généraux connus

Problème connu	ID du problème
L'option d'édition disponible sur la page Gestion de l'ensemble permet de sélectionner plusieurs jeux de sauvegarde lorsque vous modifiez un jeu existant pour une session de sauvegarde de copie de données.	NVBU-14441 (31745)
Lorsque le statut d'une session définie Priorité 1 passe à En attente du média , les sessions de Phase 2 (copie secondaire) passent elles aussi au statut « En attente du média ».	NVBU-17795, NVBU-18025
<p>Solution de contournement : pour s'assurer que les sessions de Phase 2 continuent au lieu de passer au statut « En attente du média », diminuez le niveau de priorité de la session initiale. Grâce à ce changement, plusieurs demandes ciblant le même média peuvent continuer, même si une demande a le statut « En attente du média ».</p>	

Tableau 4. QoreStor : problèmes recensés

Problème connu	ID du problème
QoreStor ne prend pas en charge les organisations multiples.	QS-437, DNR3-71
Les sessions de sauvegarde Solaris qui ciblent QoreStor ou un système DR Series ne sont pas prises en charge.	QS-1824

Tableau 5. Problèmes connus liés à Active Directory (AD)

Problème recensé	ID du problème
Si vous mettez à niveau à partir d'une version précédente de NetVault Backup, vérifiez que le symbole @ ne figure dans aucun nom d'utilisateur des utilisateurs NetVault Backup existants. Mettez à jour le nom d'utilisateur pour tous les utilisateurs dont le nom contient un symbole @. NetVault Backup considère qu'un nom qui contient le symbole @ renvoie à un utilisateur de domaine et tente de l'authentifier automatiquement auprès d'AD lorsque l'utilisateur se connecte. Si un utilisateur tente de se connecter et que NetVault Backup n'est pas en mesure de l'authentifier auprès d'AD en raison d'un problème de correspondance des informations d'identification, l'ouverture de session échoue.	DNAD-523, DNAD-562

Tableau 6. Problèmes connus de l'interface de ligne de commande

Problème connu	ID du problème
Lorsque le paramètre Détails de diffusion vers les ordinateurs des réseaux locaux est désactivé sur un client, l'utilitaire nvclient ne parvient pas à ajouter le client.	NVBU-12966 (28829)
<p>Solution : Utilisez la commande <code>nvclientadd -clientip <Adresse IP du client></code> pour ajouter le client.</p>	
<p>La commande asf_load_media échoue si le nom de l'ordinateur contient des espaces.</p>	

Tableau 6. Problèmes connus de l'interface de ligne de commande

Problème connu	ID du problème
<p>Lorsque la commande asf_release_drive est émise sur différentes marques de périphériques de bibliothèque (par exemple, ceux contenant divers lecteurs Exaocets ou 9840), un délai pouvant aller jusqu'à huit (8) minutes peut s'appliquer avant le déchargement d'un élément de média.</p> <p>Solution de contournement : La solution est d'émettre la commande Unload depuis l'interface Web de NetVault Backup.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Dans le volet de navigation, cliquez sur Gérer les périphériques puis, dans la liste des périphériques, cliquez sur le lecteur applicable ou sur l'icône Gérer le périphérique correspondante. 2 Sur la page Gestion de lecteur de bande, cliquez sur Décharger. Le lecteur reste dans l'état Inactif et les médias ne sont pas déchargés comme prévu. Si les journaux du périphérique sélectionné sont affichés, une entrée indiquant « Échec du déchargement du média sur le lecteur <X> — Périphérique indisponible » s'affiche. Répétez l'étape 2 pour décharger le média. 	
<p>La fonction de plage ne fonctionne pas correctement avec la commande nvacslsmedia.</p> <p>Solution : La solution est d'exécuter cette commande pour chaque élément média que vous souhaitez affecter ou désaffecter. Vous pouvez utiliser un script pour effectuer cette tâche.</p>	
<p>Si le nom de bibliothèque ne contient qu'un espace dans la commande nvcleandrive, la première bibliothèque figurant sur la page Gérer les périphériques effectue une opération de nettoyage sur le lecteur spécifié. Par exemple, si vous exécutez la commande <code>nvcleandrive libraryname "<un seul espace>" -librarydrivenumber <X></code>, NetVault Backup cible automatiquement la première bibliothèque figurant sur la page Gérer les périphériques et effectue une opération de nettoyage sur le lecteur <X>.</p>	
<p>Lorsqu'une valeur nulle est indiquée dans la commande nvexpiresaveset, tout ensemble de sauvegardes aléatoire a expiré.</p>	
<p>Lorsque vous exécutez la commande nvjobmodify, la tâche est soumise pour exécution, même si vous n'incluez pas l'option -submit dans la syntaxe.</p>	
<p>Lorsqu'une chaîne nulle est indiquée dans la commande nvremovedia, la première entrée est supprimée de la base de données Média.</p>	
<p>La commande nvsetcleaninglives ne signale pas d'erreur si vous configurez les mauvaises valeurs pour l'option lives.</p>	
<p>Il n'est pas possible d'utiliser l'option -include de la commande nvsetcreate pour indiquer les sélections de données en dessous du nœud Fixed Drives dans l'arborescence de sélection.</p>	
<p>Il n'est pas possible d'utiliser la commande nvsetmodify pour modifier les ensembles de planifications. Vous pouvez créer un ensemble avec la commande nvsetcreate et lui attribuer le même nom pour remplacer l'ensemble existant.</p>	
<p>Sur les installations Windows, la commande nvsynchronizesilomedia ne met pas à jour l'état du média sur la page Gérer les périphériques.</p>	

Tableau 7. Problèmes connus du Plug-in for FileSystem

Problème connu	ID du problème
<p>Sur Snap Appliance Filers, les données doivent être déplacées uniquement vers les répertoires existants. Les éléments déplacés vers des répertoires qui n'existent pas ne sont pas accessibles en raison des paramètres d'autorisations des répertoires nouvellement créés.</p>	DNFSP-113 (13979, FSG-188)
<p>Sur ZFS, si les données de sauvegarde contiennent des ACL sur les attributs étendus, la tâche de restauration échoue lorsque vous utilisez les options de restauration par défaut. Si des erreurs se produisent lors de la restauration des métadonnées, sélectionnez l'option Supprimer les métadonnées pour restaurer les données.</p>	DNFSP-456 (14324, FSG-514)

Tableau 7. Problèmes connus du Plug-in for FileSystem

Problème connu	ID du problème
Le nœud Métadonnées IIS dans l'arborescence État du système n'est pas visible par défaut sur les systèmes Windows Vista, Windows 7 et Windows 2008. Pour activer ce nœud, installez le pack de compatibilité ISS 6 ou créez un ensemble de sélections qui comprend les fichiers de schéma et de configuration IIS situés sous <code>%windir%\system32\inetsrv\config</code> .	DNFSP-508 (14376, FSG-563)
Sur les systèmes de fichiers Solaris ZFS et UFS, les fichiers et les répertoires pour lesquels seuls les attributs étendus ont changé ne sont pas admissibles pour les sauvegardes incrémentielles.	DNFSP-636 (14504, FSG-684)
Lors de la restauration d'une sauvegarde Linux ou UNIX sur un client NetVault Backup Windows, les éléments sont restaurés avec succès, mais la tâche génère l'avertissement et le contexte de journal suivants : Message du journal : Impossible de restaurer <nombre> éléments et leur contenu Contexte du journal : <nom de fichier> : écriture sur le fichier : fonction incorrecte Vous pouvez ignorer ces messages.	DNFSP-718 (14586, FSG-760)
Sur Windows 2008 et Windows 2003, le nœud État du système n'inclut pas le nœud Base de données du Storage Manager amovible.	
L'option Vérifier après la sauvegarde n'est pas disponible pour une instance de tâche redémarrée.	
Lorsque vous soumettez une tâche de stratégie créée pour un système de fichiers UNIX sur un système Windows, l'état de la tâche indique « Terminée avec des avertissements », mais aucune donnée n'est sauvegardée.	
Les problèmes connus suivants concernent les options Sauvegarder les noms courts de fichiers Windows et Restaurer les noms courts de fichiers Windows : <ul style="list-style-type: none"> • La restauration de noms courts ne fonctionne que si un fichier existant portant le même nom court n'existe pas. • Les tentatives de sauvegarde ou de restauration des noms courts échouent si vous activez l'option de compression ou de chiffrement Windows sur un système cible. 	
Même si les sauvegardes VSS s'achèvent avec succès, le message « Erreur de suppression du ou des instantanés du volume : VSS_E_BAD_STATE » est écrit dans les journaux de NetVault Backup.	
Si une tâche restaure un lien symbolique Windows (fichier créé à l'aide de mklink , pas le raccourci Windows), dans lequel le fichier du lien symbolique existe sur le système de fichiers cible et le fichiers de données, les cibles du lien symbolique existent aussi et les données du fichier de données ciblé sont perdues. Assurez-vous que les fichiers de données ciblés par les liens symboliques sont inclus dans les sauvegardes. Quest vous recommande de supprimer les liens symboliques existants que vous souhaitez restaurer à partir du système de fichiers cible avant d'exécuter une tâche de restauration. Pour éviter tout risque de perte de données, vous pouvez également effectuer la sauvegarde des fichiers de données concernés par ce risque avant d'exécuter la tâche de restauration.	
Lorsqu'un lien symbolique est restauré, GuardianOS lui applique l'attribut Xattr user.SnACL. Ce comportement est normal et n'a pas d'effets négatifs.	
Les sauvegardes sur GFS et GFS2 peuvent cesser de répondre si les fichiers ou les répertoires sont gelés.	
Dans un environnement comptant de nombreux montages automatiques directs sur les clients Solaris, une tâche de sauvegarde peut rester dans l'état « En attente des options de la tâche » lorsque le Plug-in for FileSystem tente de charger provisoirement les montages automatiques pour savoir s'ils se trouvent sur des systèmes distants. Il est possible de réduire ce délai en sélectionnant l'option Sauvegarder via des montages distants . Décochez ou excluez, si nécessaire, des montages distants ou ajoutez le stance suivant au fichier nvfs.cfg :	
[Performance:DoRecursiveAutoMountScan] Value=FALSE	

Tableau 8. Fournisseur de services gérés (MSP) : problèmes recensés

Problème connu	ID du problème
L'utilitaire nvreport ne fonctionne pas sur la plateforme MSP.	NVBU-18346

Configuration système requise

Avant d'installer NetVault Backup 12.1, assurez-vous que votre système remplit les configurations système et logicielle minimales requises.

Tableau 9. Configuration système requise

Requis	Détails
Plate-forme	Pour plus d'informations sur la plateforme prise en charge, voir le <i>Quest NetVault Backup Compatibility Guide</i> (Guide de compatibilité de Dell NetVault Backup), disponible à l'adresse https://support.quest.com/fr-fr/technical-documents .
Mémoire	La configuration requise pour la mémoire d'un système cible peut varier en fonction de l'utilisation.
Espace sur le disque dur	Une installation serveur de NetVault Backup nécessite environ 800 Mo d'espace disque sur des systèmes Windows et 800 Mo sur des systèmes Linux.
Système d'exploitation	<p>Serveur NetVault Backup</p> <p>Le serveur peut être installé sur les systèmes d'exploitation suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Linux (x86 et x86-64) • CentOS • Debian • Red Hat Enterprise Linux (RHEL) • SUSE Linux Enterprise Server (SLES) • Windows (x86 et x86-64) <p>Client NetVault Backup</p> <p>Le client peut être installé sur les systèmes d'exploitation suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • AIX • FreeBSD • HP-UX Itanium • Linux • Mac OS X • Solaris • Windows <p>Pour en savoir plus, voir le <i>Quest NetVault Backup Compatibility Guide</i> (Guide de compatibilité de Dell NetVault Backup) à l'adresse https://support.quest.com/fr-fr/technical-documents.</p>
Navigateur Web	<p>L'interface Web de NetVault Backup prend en charge les navigateurs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Internet Explorer 11 et versions ultérieures • Firefox 20 et supérieur • Chrome 28 et supérieur • Safari 6 et supérieur

Mise à niveau et compatibilité

- **Configuration requise pour le système d'exploitation du serveur NetVault Backup** : L'installation du serveur NetVault Backup est prise en charge sur les systèmes d'exploitation Windows et Linux. L'installation du serveur NetVault Backup n'est pas prise en charge sur les systèmes d'exploitation Mac OS X et UNIX. Pour en savoir plus sur les versions de système d'exploitation prises en charge, voir le *Quest NetVault Backup Compatibility Guide* (Guide de compatibilité de Dell NetVault Backup) disponible à l'adresse <https://support.quest.com/technical-documents>. Pour plus d'informations sur la migration du serveur NetVault Backup 9.2 de Mac OS X ou UNIX vers Windows ou Linux, consultez le site <https://support.quest.com/kb/SOL126805>.
- **Migration de la base de données NetVault** : La mise à niveau de la version 9.2 nécessite la migration de la base de données NetVault depuis un format propriétaire vers la base de données PostgreSQL. La migration peut être longue en fonction de la taille de votre base de données NetVault et d'autres facteurs, notamment les performances du système.

i | **REMARQUE**: avant la mise à niveau vers NetVault Backup 9.2, la purge des journaux inutiles peut réduire considérablement la durée de migration de la base de données. Pour en savoir plus sur la purge des fichiers journaux, reportez-vous au document *Quest NetVault Backup Administrator's Guide* (Guide de l'administrateur de Quest NetVault Backup).

i | **IMPORTANT**: Avant de procéder à la mise à niveau de la version 9.2, assurez-vous d'avoir créé une sauvegarde de la base de données NetVault. Le format de la base de données, introduit dans la version 10.0, accroît l'importance de l'exécution de sauvegardes de la base de données NetVault avant la mise à niveau depuis la version 9.2. Pour plus d'informations sur la sauvegarde de la base de données NetVault à l'aide du plug-in *for Databases*, reportez-vous au document *Quest NetVault Backup Built-in Plug-ins User's Guide* (Guide de l'utilisateur des plug-ins intégrés Quest NetVault Backup).

- **Sélectionnez le package d'installation approprié pour Linux et Windows** : NetVault Backup offre des packages séparés pour l'installation de client et de serveur sous les systèmes Linux et Windows. Les packages clients et serveur sont tous les deux disponibles dans des versions en 64 bits pur :
 - **Packages hybrides serveur et client** : les packages hybrides sont destinés aux utilisateurs qui n'ont aucune exigence en 64 bits pur.

Ces packages permettent de mettre à niveau les versions en 32 bits pur et les installations hybrides de NetVault Backup. Les packages hybrides restent compatibles en binaire avec toutes les versions antérieures des plug-ins 32 bits et 64 bits. Ces packages fonctionnent également sur les systèmes 32 bits qui n'ont aucune capacité 64 bits.
 - **Packages serveur et client 64 bits pur** : les packages 64 bits pur sont destinés aux systèmes d'exploitation 64 bits pur. Si pour une raison quelconque vous ne pouvez utiliser aucun composant 32 bits (par exemple, votre distribution Linux n'exécute pas le code 32 bits), utilisez ces packages.

Les packages 64 bits pur ne peuvent pas être utilisés pour mettre à niveau les installations en 32 bits pur ou hybride de NetVault Backup. Vous devez retirer la version en 32 bits pur ou hybride, puis installer séparément la version en 64 bits pur. Des messages d'avertissement ont été ajoutés aux packages de mise à niveau et d'installation pour éviter toute confusion et préciser leur incompatibilité.

En fonction de votre type de système d'exploitation, veuillez à sélectionner le package approprié pour installer le logiciel serveur de NetVault Backup :

- **netvault-<RYYYYMMDD>-vx.x.x.x-Server-{LinuxX86Hybrid|WindowsX86Hybrid}** : utilisez ce package pour installer ou mettre à niveau le serveur NetVault Backup sur des systèmes 32 ou 64 bits.
- **netvault-<RYYYYMMDD>-vx.x.x.x-Server-{LinuxX86Pure64|WindowsX86Pure64}** : utilisez ce package pour installer ou mettre à niveau le serveur NetVault Backup sur des systèmes 64 bits purs.

Pour les installations de clients, assurez-vous de sélectionner le package adapté à votre système.

i | **IMPORTANT:** avant d'installer le package hybride de NetVault Backup sur des ordinateurs Linux 64 bits, veuillez à installer toutes les bibliothèques 32 bits requises sur le système. Pour en savoir plus sur ces configurations requises, voir le *Quest NetVault Backup Installation Guide* (Guide d'installation de Dell NetVault Backup). Le processus d'installation peut échouer silencieusement si le programme d'installation ne parvient pas à détecter les bibliothèques requises sur le système.

Tableau 10. Builds pure64

Système d'exploitation	Build principale	Plug-in				
		32 bits	64 bits	Hybride	Itanium	Pure64
32 bits	32 bits	X		X		
	Hybride	X		X		
64 bits	Itanium				X	
	64 bits		X	X		
	Hybride	X	X	X		
	Pure64					X

i | **REMARQUE:** X = Compatible

- **Plug-ins sous licence :** Après la mise à niveau vers la dernière version de NetVault Backup, il vous sera peut-être impossible de créer de nouvelles tâches de sauvegarde avec les plug-ins sous licence déjà installés. Ce problème se produit dans les cas de mise à niveau suivants :
 - 9.2 -> 10.0 -> toute version ultérieure
 - Pré-9.2 -> 9.x -> toute version ultérieure

Le problème peut être résolu en réinstallant les plug-ins. Le problème ne se pose pas lorsque vous effectuez une mise à niveau directe de la version 9.2 à la version 10.0.1 ou à une version ultérieure, ou encore lorsque vous effectuez une mise à niveau à partir de n'importe quelle version 10.x sans mise à niveau préalable de la version 9.2.

- **Identifiant d'objet (OID) de notification des interruptions SNMP :** Après la mise à niveau de la version NetVault Backup 9.2, l'OID de la méthode de notification des interruptions SNMP est modifié.
- **Plug-in NetVault Backup for NetWare (Plug-in for NetWare) :** NetVault Backup 10.0 et les versions ultérieures ne prennent pas en charge le Plug-in for NetWare.
- **Plug-in for VMware et NetVault Backup Plug-in for Hyper-V (Plug-in for Hyper-V) :** Si vous mettez à niveau le logiciel NetVault Backup après avoir installé le Plug-in for VMware ou le Plug-in for Hyper-V, vous devez réinstaller le plug-in sur l'ordinateur. Si vous ne réinstallez pas les plug-ins, vous ne pourrez pas ouvrir le nœud **Lecteurs** sur un ordinateur virtuel monté pour créer des tâches de sauvegarde au niveau des fichiers.
- **Noms de périphériques contenant des caractères multioctets :** Après la mise à niveau du serveur NetVault Backup 9.2, il convient de supprimer le périphérique qui utilise des caractères multioctets, puis le remettre.

Licence produit

Pour obtenir la clé de licence de votre environnement de serveur NetVault Backup, définissez l'identifiant d'ordinateur NetVault de votre serveur NetVault Backup principal. Identifiez aussi les identifiants d'ordinateur de tous les clients exécutant les plug-ins de l'application, tels qu'Oracle, MySQL, PostgreSQL, SQL Server et Exchange.

Vous pouvez utiliser l'Assistant de configuration de NetVault pour installer les clés de licence produit. Vous pouvez également installer les clés de licence depuis la page **Gérer les clients**.

- [Obtention de l'identifiant d'ordinateur](#)
- [Installation d'une clé de licence à l'aide de l'Assistant de configuration](#)
- [Installation d'une clé de licence depuis la page **Gérer les clients**](#)

Obtention de l'identifiant d'ordinateur

- 1 Lancez l'interface utilisateur Web de NetVault Backup.
- 2 Dans le volet Navigation, cliquez sur **Gérer les clients**.
- 3 Dans la liste **Clients NetVault Backup**, sélectionnez l'ordinateur concerné, puis cliquez sur **Gérer**.
- 4 Sur la page **Afficher le client**, notez l'ID de la machine tel qu'il est affiché dans le tableau **Résumé du client**.

Installation d'une clé de licence à l'aide de l'Assistant de configuration

- 1 Dans le volet Navigation, cliquez sur **Configuration guidée**.
- 2 Sur la page **Assistant de configuration de NetVault**, cliquez sur **Installer les licences**.
- 3 Dans la liste **Clients NetVault Backup**, sélectionnez l'ordinateur concerné, puis cliquez sur **Suivant**.
- 4 Dans la case **Saisissez la chaîne de clé de licence**, saisissez ou copiez-collez la clé de licence, puis cliquez sur **Appliquer**.

Une fois la clé appliquée, un message est affiché.

Installation d'une clé de licence depuis la page **Gérer les clients**

- 1 Dans le volet Navigation, cliquez sur **Gérer les clients**.
- 2 Dans la liste **Clients NetVault Backup**, sélectionnez l'ordinateur concerné, puis cliquez sur **Gérer**.
- 3 Sur la page **Afficher le client**, cliquez sur **Installer la licence**.
- 4 Dans la boîte de dialogue **Installer une licence**, saisissez ou copiez-collez la clé de licence, puis cliquez sur **Appliquer**.

Une fois la clé appliquée, un message est affiché.

- 5 Pour fermer la boîte de dialogue, cliquez sur **Fermer**.

Instructions de mise à niveau et d'installation

- Avant d'installer ou de mettre à niveau NetVault Backup vers la version 11.4.5 ou ultérieure, vous devez mettre à niveau l'appliance DR attachée vers la version 4.0.3 ou ultérieure.
- Après la mise à niveau de NetVault Backup vers la version 11.4.5.15 ou ultérieure, vous devez réexécuter les sessions de sauvegarde complètes avant de reprendre les sessions de sauvegarde planifiées (incrémentielles/différentielles/consolidées) à l'aide du NetVault Backup plug-in *for File System*.
- Pour assurer le bon fonctionnement de NetVault Backup, vous devez effacer le cache du navigateur après la mise à niveau de NetVault Backup vers la version 12.0 ou ultérieure.

Pour en savoir plus sur l'installation et la mise à niveau du logiciel du serveur et du client NetVault Backup, voir le *Quest NetVault Backup Installation Guide* (Guide d'installation de Dell NetVault Backup).

Ressources supplémentaires

Des informations complémentaires sont accessibles à partir des liens suivants :

- [Documentation produit en ligne](#)
- [Communauté de NetVault](#)

Globalisation

Cette section contient des informations concernant l'installation et le fonctionnement de ce produit dans les configurations autres qu'en langue anglaise utilisées, par exemple, par des personnes extérieures à l'Amérique du Nord. Cette section ne remplace pas les informations relatives aux plateformes et configurations prises en charge que vous retrouverez dans d'autres parties de la documentation du produit.

Cette version est au format Unicode et est compatible avec tous les jeux de caractères. Elle prend en charge des opérations simultanées avec des données multilingues. Cette version peut être utilisée dans les régions suivantes : Amérique du Nord, Europe occidentale et Amérique latine, Europe centrale et orientale, Asie d'Extrême-Orient et Japon.

La version a été localisée dans les langues suivantes : allemand, coréen, chinois (simplifié), français et japonais.

Cette version présente les capacités ou limitations connues suivantes : Dans NetVault Backup, Quest prenait auparavant essentiellement en charge les jeux de caractères multioctets, bien qu'Unicode était aussi relativement pris en charge. À compter de la version 10.0, Quest prend principalement en charge Unicode, mais Quest continue encore parfois de prendre en charge MBCS.

Qui nous sommes

Nous avons bien plus à offrir qu'un nom

Nous voulons que vos technologies de l'information en fassent plus pour vous. Pour cette raison, nous développons des solutions logicielles communautaires allégeant vos tâches d'administration, afin que vous puissiez vous consacrer davantage aux innovations de votre entreprise. Nous pouvons vous aider à moderniser votre centre de données et à accélérer votre migration vers le cloud, tout en vous fournissant l'expertise, la sécurité et l'accessibilité dont vous avez besoin pour développer vos activités basées sur l'exploitation de données. En ajoutant à cela la volonté de Quest que la communauté internationale rejoigne ses initiatives innovantes, ainsi que l'engagement de notre entreprise en matière de satisfaction client, nous continuons de proposer des solutions qui changent la vie de nos utilisateurs et laissent derrière elles un héritage dont nous pouvons être fiers. Nous changeons la donne en devenant une toute nouvelle entreprise de développement de logiciels. En tant que partenaire, nous travaillons sans relâche pour nous assurer que vos technologies de l'information sont créées à votre image et avec votre participation. Tel est notre défi, et nous le relèverons ensemble. Rejoignez-nous dans notre nouvelle Quest. Rejoignez l'innovation.

Notre marque, notre vision. Ensemble.

Notre logo illustre nos valeurs : innovation, communauté et soutien. À elle seule, la lettre Q raconte une grande partie de notre histoire. Il s'agit d'un cercle parfait, qui témoigne de notre engagement envers les performances et la précision technologiques. Le creux de la lettre symbolise l'élément sans lequel notre communauté et le nouveau visage de Quest ne sauraient être complets. Et la pièce manquante du puzzle n'est autre que vous.

Contactez Quest

Pour obtenir des informations de vente ou d'autres renseignements, rendez-vous sur www.quest.com.

Ressources de support technique

Le support technique est disponible pour les clients Quest disposant d'un contrat de maintenance valide et les clients qui utilisent des versions d'évaluation. Vous pouvez accéder au portail du support technique Quest à l'adresse <https://support.quest.com/fr-fr/>.

Le Portail de support fournit des outils d'auto-assistance qui peuvent vous aider à résoudre les problèmes rapidement et de façon autonome, 24 heures sur 24 et 365 jours par an. Il permet d'effectuer les opérations suivantes :

- Soumettre et gérer une demande de service.
- Afficher les articles de la base de connaissances.
- Vous inscrire pour recevoir des notifications sur les produits.
- Télécharger des logiciels et de la documentation technique.
- Regarder des vidéos de démonstration.

- Participer aux discussions de la communauté.
- Discuter en ligne avec des ingénieurs du support technique.
- Découvrir des services capables de vous aider avec votre produit.

Contribution de tiers

Ce produit comprend les composants tiers ci-dessous. Pour les informations de licence des composants tiers, accédez à <http://www.quest.com/legal/license-agreements.aspx>. Le code source des composants marqués par un astérisque (*) est disponible à l'adresse <http://opensource.dell.com>.

Tableau 11. Liste des contributions de tiers

Composant	Licence ou reconnaissance
Elasticsearch 6.2.1	Apache 2.0
Expat XML Parser 1.6.0	<p>MIT</p> <p>© 1998, 1999, 2000 Thai Open Source Software Center Ltd and Clark Cooper © 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006 Expat maintainers.</p> <p>Autorisation est donnée par la présente, gratuitement, à toute personne qui se procure une copie de ce logiciel et des fichiers de documentation associés (le « logiciel »), d'utiliser le logiciel sans restriction. Cela inclut mais sans s'y limiter les droits d'utilisation, copie, modification, fusion, publication, distribution, cession sous licence et/ou vente de copies du logiciel, ainsi que les droits d'autoriser les personnes à qui le logiciel est fourni d'en faire autant, sous réserve des conditions suivantes :</p> <p>La notice de copyright ci-dessus et la présente notice d'autorisation doivent figurer dans toutes les copies ou tous les extraits du logiciel.</p> <p>LE LOGICIEL EST FOURNI « EN L'ÉTAT », SANS GARANTIE D'AUCUNE SORTE, EXPLICITE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER ET D'ABSENCE DE CONTREFAÇON. LES AUTEURS OU DÉTENTEURS DE DROITS D'AUTEUR NE SERONT EN AUCUN CAS TENUS RESPONSABLES DE TOUTE RÉCLAMATION, DOMMAGES OU AUTRE RESPONSABILITÉ, EN RAISON D'UN CONTRAT, D'UN ACTE ILLICITE OU POUR TOUTE AUTRE CAUSE, DÉCOULANT DE OU EN RELATION AVEC LE LOGICIEL OU L'UTILISATION OU D'AUTRES OPÉRATIONS RELATIVES AU LOGICIEL.</p>
freetype 6.8.1	<p>FreeType Project License 1.0</p> <p>© 1996-2002, 2006 par David Turner, Robert Wilhelm et Werner Lemberg</p> <p>Certaines parties de ce logiciel sont la propriété de © 2006 The FreeType Project (www.freetype.org). Tous droits réservés.</p>
Getopt 1.12.8.1	GetOpt 1.12.8.1
Iconv 1.9.1	<p>Licence générale de bibliothèque GNU 2</p> <p>© 2003 Free Software Foundation, Inc. Ce fichier fait partie de la bibliothèque GNU CHARSET.</p> <p>La Bibliothèque GNU CHARSET est un logiciel libre ; vous pouvez le redistribuer et/ou le modifier conformément aux conditions de la Licence publique générale de bibliothèque GNU publiée par Free Software Foundation ; la version 2 de la licence, ou (à votre choix) toute version ultérieure.</p>
jquery-toastmessage-plugin 0.2.0	Apache 2.0

Tableau 11. Liste des contributions de tiers

Composant	Licence ou reconnaissance
JRE 8	<p>© 1995, 1996, Sun Microsystems, Inc. Tous droits réservés.</p> <p>2550 Garcia Avenue, Mountain View, California 94043-1100 États-Unis.</p> <p>L'utilisation des fonctionnalités commerciales à des fins commerciales ou de production requiert une licence séparée d'Oracle. « Fonctionnalités commerciales » désigne les fonctionnalités identifiées comme telles dans le Licensing Information User Manual (Guide d'utilisation sur les informations relatives aux licences, la documentation des produits Oracle Java SE et Oracle Java Embedded, disponibles sur http://www.oracle.com/technetwork/java/javase/documentation/index.html, dans la section « Description des éditions de produits et fonctionnalités autorisées ».</p>
Bibliothèques du client Kerberos 5	MIT Kerberos 5.0
libeay32.dll 1.0.0f	OpenSSL 1.0
libedit 0.3	<p>Licence de type BSD</p> <p>© 1992, 1993</p> <p>The Regents of the University of California. Tous droits réservés.</p> <p>La redistribution et l'utilisation sous formes source et binaire, avec ou sans modification, sont autorisées à condition que les conditions suivantes soient remplies :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Les redistributions du code source doivent conserver l'avis de droit d'auteur ci-dessus, cette liste de conditions et l'exclusion de responsabilité suivante. 2. Les redistributions sous forme binaire doivent reproduire l'avis de droit d'auteur ci-dessus, cette liste de conditions et l'exclusion de responsabilité suivante dans la documentation et/ou les autres matériels fournis avec la distribution. 3. Les noms des auteurs ne peuvent pas être utilisés pour soutenir ou promouvoir les produits issus de ce logiciel sans autorisation écrite spécifique préalable. <p>CE LOGICIEL EST FOURNI « EN L'ÉTAT » ET TOUTE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES DE VALEUR MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, EST NULLE ET NON AVENUE. JCRAFT INC. OU LES CONTRIBUTEURS DE CE LOGICIEL NE SAURAIENT EN AUCUN CAS ÊTRE TENUS POUR RESPONSABLES DES DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, ACCESSOIRES, SPÉCIAUX, EXEMPLAIRES OU CONSÉCUTIFS (Y COMPRIS MAIS SANS S'Y LIMITER LA FOURNITURE DE MARCHANDISES OU DE SERVICES DE SUBSTITUTION, LA PERTE D'UTILISATION, DE DONNÉES OU DE PROFITS, OU L'INTERRUPTION DES ACTIVITÉS) QUELLE QU'EN SOIT LA CAUSE ET QUELLES QUE SOIENT LES ALLÉGATIONS DE RESPONSABILITÉ, QUE CE SOIT PAR CONTRAT, RESPONSABILITÉ PURE OU TORT (Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE OU AUTRE) DÉCOULANT DE QUELQUE MANIÈRE QUE CE SOIT DE L'UTILISATION DE CE LOGICIEL, MÊME S'ILS ONT ÉTÉ AVERTIS DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES.</p>
libiconv 1.14	<p>LGPL (GNU Lesser General Public License) 2.1</p> <p>© 1991 Free Software Foundation, Inc.</p> <p>51 Franklin Street, Fifth Floor, Boston, MA 02110-1301, États-Unis</p>
libintl 0.18.1	<p>LGPL (GNU Lesser General Public License) 2.1</p> <p>© 1991, 1999 Free Software Foundation, Inc.</p> <p>51 Franklin Street, Fifth Floor, Boston, MA 02110-1301, États-Unis</p>

Tableau 11. Liste des contributions de tiers

Composant	Licence ou reconnaissance
libjpeg 8.4.0	Freeware Public domain 1.0 © 2000, 2001, 2002, 2003, 2004, 2006, 2007 Keith Packard © 2005 Patrick Lam © 2009 Roozbeh Pournader © 2008,2009 Red Hat, Inc. © 2008 Danilo Šegan © 2012 Google, Inc.
Libpam 1.3.1	General Public License (GPL) GNU 3
libpng 1.2.10	zlib/libpng license 1.0 Ce produit comprend des portions du logiciel de script PAWN (autrefois appelé SMALL).
libssh 0.7.5	LGPL (GNU Lesser General Public License) 2.1
libstdc++ 3.3.3	GPL 2.0 avec exception d'exécution
libstdc++ 4.1.1	
libtiff 5.0.6	libtiff 3.8.2 © 1988-1997 Sam Leffler © 1991-1997 Silicon Graphics, Inc.
libuuid 16	LGPL (GNU Lesser General Public License) 2.1
libxml2 2.8	MIT
libxslt 1.0	© 1998-2012 Daniel Veillard. Tous droits réservés. Autorisation est donnée par la présente, gratuitement, à toute personne qui se procure une copie de ce logiciel et des fichiers de documentation associés (le « logiciel »), d'utiliser le logiciel sans restriction. Cela inclut mais sans s'y limiter les droits d'utilisation, copie, modification, fusion, publication, distribution, cession sous licence et/ou vente de copies du logiciel, ainsi que les droits d'autoriser les personnes à qui le logiciel est fourni d'en faire autant, sous réserve des conditions suivantes : La notice de copyright ci-dessus et la présente notice d'autorisation doivent figurer dans toutes les copies ou tous les extraits du logiciel. LE LOGICIEL EST FOURNI « EN L'ÉTAT », SANS GARANTIE D'AUCUNE SORTE, EXPLICITE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER ET D'ABSENCE DE CONTREFAÇON. LES AUTEURS OU DÉTENTEURS DE DROITS D'AUTEUR NE SERONT EN AUCUN CAS TENUS RESPONSABLES DE TOUTE RÉCLAMATION, DOMMAGES OU AUTRE RESPONSABILITÉ, EN RAISON D'UN CONTRAT, D'UN ACTE ILLICITE OU POUR TOUTE AUTRE CAUSE, DÉCOULANT DE OU EN RELATION AVEC LE LOGICIEL OU L'UTILISATION OU D'AUTRES OPÉRATIONS RELATIVES AU LOGICIEL.
MD5 1.0	Parties provenant de l'algorithme MD5 Message-Digest de RSA Data Security, Inc.
ncurses 5.0	Freeware Public domain 1.0 © 2000, 2001, 2002, 2003, 2004, 2006, 2007 Keith Packard © 2005 Patrick Lam © 2009 Roozbeh Pournader © 2008, 2009 Red Hat, Inc. © 2008 Danilo Šegan © 2012 Google, Inc.

Tableau 11. Liste des contributions de tiers

Composant	Licence ou reconnaissance
Bibliothèques du client OpenLDAP 2.4	<p>OpenLDAP 2.8</p> <p>© 1998-2013 The OpenLDAP Foundation</p> <p>Tous droits réservés.</p> <p>La redistribution et l'utilisation sous formes source et binaire, avec ou sans modification, sont autorisées uniquement aux conditions de la licence publique OpenLDAP.</p> <p>Une copie de cette licence est disponible dans le fichier LICENSE figurant dans le répertoire de niveau supérieur de la distribution ou à l'adresse http://www.OpenLDAP.org/license.html.</p> <p>OpenLDAP est une marque déposée de OpenLDAP Foundation.</p>
OpenMotif 2.2.3	© 2010 The Open Group Ltd. et autres. Tous droits réservés.
Open SSL Toolkit 1.0.2h openssl 1.0.2k	OpenSSL 1.0
pgAdmin 1.16.1	<p>PostgreSQL</p> <p>Parties © 1996-2012, The PostgreSQL Global Development Group.</p> <p>Parties © 1994, The Regents of the University of California.</p> <p>© 2002 - 2009, The pgAdmin Development Team</p> <p>PostgreSQL est publié sous la licence PostgreSQL, une licence libre Open Source, similaire aux licences BSD et MIT.</p> <p>PostgreSQL Database Management System (anciennement Postgres, puis Postgres95)</p> <p>Parties © 1996-2012, The PostgreSQL Global Development Group</p> <p>Parties © 1994, The Regents of the University of California</p> <p>L'autorisation d'utiliser, de copier, de modifier et de distribuer ce logiciel et sa documentation pour quelque usage que ce soit est accordée, par la présente, sans frais et sans accord écrit, à condition que l'avis de droit d'auteur ci-dessus et ce paragraphe ainsi que les deux paragraphes suivants apparaissent dans toutes les copies.</p> <p>L'UNIVERSITY OF CALIFORNIA NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE DE TOUT DOMMAGE DIRECT, INDIRECT, SPÉCIAL, CONSÉQUENT OU ACCESSOIRE (NOTAMMENT, SANS S'Y LIMITER, LA PERTE DE PROFITS) DÉCOULANT DE L'UTILISATION DE CE LOGICIEL ET DE SA DOCUMENTATION, MÊME SI L'UNIVERSITY OF CALIFORNIA A ÉTÉ PRÉVENU DE L'ÉVENTUALITÉ DESDITS DOMMAGES.</p> <p>L'UNIVERSITY OF CALIFORNIA EXCLUT SPÉCIFIQUEMENT TOUTE GARANTIE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER. LE LOGICIEL FOURNI AU TITRE DES PRÉSENTES L'EST « EN L'ÉTAT », ET L'UNIVERSITY OF CALIFORNIA N'EST TENU À AUCUNE OBLIGATION DE FOURNIR LA MAINTENANCE, LE SUPPORT, LES MISES À JOUR, LES AMÉLIORATIONS OU LES MODIFICATIONS.</p>
PhantomJS 2.1	Licence clause BSD 3
PostgreSQL 9.2.4	PostgreSQL
PostgreSQL 9.2.19	Parties © 1996-2012, The PostgreSQL Global Development Group.
PostgreSQL 9.5.10	Parties © 1994, The Regents of the University of California.
Search guard 6.2.1-21.0	Apache 2.0

Tableau 11. Liste des contributions de tiers

Composant	Licence ou reconnaissance
Stack Builder 3.1.0	BSD - PostgreSQL 1.0 © 1997-2005 PostgreSQL Global Development Group. Tous droits réservés. © 2007-2011, EnterpriseDB
zlib 1.2.7	zlib 1.2.7
zlib 1.2.11	Parties © 1995-2012 Jean-loup Gailly et Mark Adler.

General Public License (GPL) GNU 3

LICENCE PUBLIQUE GÉNÉRALE GNU

Version 3, 29 juin 2007

© 2007 Free Software Foundation, Inc.

Chacun est autorisé à copier et à distribuer des copies conformes de ce document de licence, mais aucune modification n'est autorisée.

Préambule

La licence publique générale est une licence GNU gratuite et copyleft des logiciels et d'autres types d'œuvres.

Les licences de la plupart des logiciels et autres œuvres pratiques sont conçues pour vous ôter toute liberté de partage et de modification des œuvres. À l'inverse, la licence publique générale GNU est conçue pour garantir votre liberté de partager et modifier toutes les versions d'un programme, et d'assurer que ces logiciels soient bien libres pour tous les utilisateurs. Nous, la Fondation du Logiciel Libre, utilisons la Licence Publique Générale GNU pour la plupart de nos logiciels. Elle s'applique également à toute autre œuvre publiée de cette façon par ses auteurs. Vous pouvez aussi l'utiliser pour vos programmes.

L'expression logiciel libre fait référence à votre liberté, et non au prix. Nos licences publiques générales (GPL) sont conçues pour garantir votre liberté de distribuer des copies des logiciels libres (et de facturer ce service si vous le souhaitez), de recevoir le code source ou de pouvoir l'obtenir si vous le souhaitez, de modifier ces logiciels ou d'en utiliser des éléments dans d'autres programmes libres, en sachant que vous y êtes autorisé.

Pour protéger vos droits, nous devons émettre des restrictions qui empêchent les autres de vous refuser ces droits ou de vous demander d'y renoncer. Par conséquent, vous avez certaines responsabilités si vous distribuez des copies du logiciel, ou si vous le modifiez. Vous êtes par exemple tenu de respecter la liberté des autres.

Par exemple, si vous distribuez des copies d'un tel programme, à titre gratuit ou contre rémunération, vous devez accorder aux destinataires les mêmes libertés que celles dont vous disposez. Vous devez vous assurer qu'eux aussi reçoivent ou peuvent obtenir le code source. Et vous devez leur montrer ces dispositions afin qu'ils connaissent leurs droits.

Les développeurs qui utilisent la GPL GNU protègent vos droits de deux manières : (1) revendication des droits d'auteur de la bibliothèque et (2) offre de la présente licence qui vous donne l'autorisation légale de copier, distribuer et/ou modifier la bibliothèque.

Pour la protection des développeurs et des auteurs, la GPL explique clairement qu'il n'y a pas de garantie pour ce logiciel libre. Pour le bien des utilisateurs et des auteurs, la GPL exige que les versions modifiées soient marquées comme modifiées, afin que leurs problèmes ne soient pas attribués à tort aux auteurs des versions antérieures.

Certaines unités sont conçues pour empêcher les utilisateurs d'installer ou d'exécuter des versions modifiées des logiciels qu'ils contiennent, bien que le fabricant puisse le faire. Ceci est fondamentalement incompatible avec l'objectif de protéger la liberté des utilisateurs de modifier le logiciel. La tendance systématique à de tels abus se produit pour des produits destinés à l'usage des individus, et c'est précisément pour cette raison que c'est inacceptable. Par conséquent, nous avons conçu cette version de la GPL pour interdire cette pratique avec lesdits produits. Si de tels problèmes se posent dans d'autres domaines, nous nous réservons le droit d'étendre cette disposition auxdits domaines dans les futures versions de la GPL, afin de protéger les libertés des utilisateurs.

Enfin, tout programme libre est sans cesse menacé par des dépôts de brevets. Les États doivent interdire l'utilisation de brevets ayant pour but de restreindre le développement et l'utilisation d'un logiciel sur des ordinateurs génériques. Toutefois, dans les États qui n'interdisent pas une telle utilisation, nous souhaitons éviter le risque qu'un programme libre soit rendu propriétaire par des brevets. Pour éviter ceci, la GPL garantit que les brevets ne peuvent pas être utilisés pour rendre le programme non libre.

Les modalités et les conditions précises de copie, distribution et modification sont les suivantes.

TERMES ET CONDITIONS

0. Définitions.

« La présente Licence » fait référence à la version 3 de la Licence publique générale GNU.

Le terme « Copyright » inclut également les lois du copyright qui s'appliquent à d'autres types d'œuvres, telles que les masques à semi-conducteurs.

Le « Programme » désigne toute œuvre protégée par copyright et dont les droits sont octroyés par la présente Licence. Chaque titulaire de licence est désigné par « vous ». Les « titulaires de licence » et les « destinataires » peuvent être des personnes physiques ou des organisations.

« Modifier » une œuvre signifie effectuer une copie à partir de celle-ci ou adapter tout ou partie de l'œuvre d'une manière nécessitant une autorisation de copyright, autre que la réalisation d'une copie conforme. L'œuvre qui en résulte est appelée une « version modifiée » de l'œuvre antérieure ou une œuvre « basée sur » l'œuvre antérieure.

Une « œuvre couverte » signifie qu'il s'agit d'un programme non modifié ou d'une œuvre basée sur le programme.

« Propager » une œuvre signifie en faire quelque chose qui, sans autorisation, vous rendrait responsable, directement ou indirectement, de violation des lois relatives aux droits d'auteur en vigueur, à l'exception de l'exécution sur un ordinateur ou de la modification d'une copie privée. La propagation comprend la copie, la distribution (avec ou sans modification), la mise à la disposition du public et, dans certains pays, d'autres activités.

« Transmettre » une œuvre désigne tout type de propagation qui permet à d'autres parties d'effectuer ou de recevoir des copies. Toute interaction avec un utilisateur par le biais d'un réseau informatique, sans transfert d'une copie, n'est pas considérée comme une transmission.

Une interface utilisateur interactive affiche des « Avis juridiques appropriés » dans la mesure où elle comprend une fonctionnalité pratique et clairement visible qui (1) affiche la mention de copyright appropriée, et (2) indique à l'utilisateur qu'il n'y a aucune garantie pour l'œuvre (sauf dans la mesure où des garanties sont fournies), que les titulaires de licences peuvent transmettre l'œuvre conformément à la présente Licence, et indique également comment visualiser une copie de cette Licence. Si l'interface présente une liste des options ou des commandes utilisateur, telle qu'un menu, un élément visible de la liste répond à ce critère.

1. Code source.

Le « code source » d'une œuvre désigne la forme préférée de l'œuvre, qui permet d'y apporter des modifications.

« Code objet » désigne une forme d'une œuvre autre que sa forme source.

Une « interface standard » désigne une interface qui est soit une norme officielle, définie par les organismes de normalisation reconnus soit, dans le cas des interfaces spécifiées pour un langage de programmation particulier, une interface largement utilisée par les développeurs travaillant dans cette langue.

Les « Bibliothèques système » d'une œuvre exécutable incluent, autres que l'œuvre dans son ensemble, tout ce (a) qui est inclus dans la forme ordinaire de l'emballage d'un Composant majeur, mais qui ne fait pas partie de ce Composant majeur et (b) qui sert uniquement à permettre l'utilisation de l'œuvre avec ce Composant majeur ou à mettre en œuvre une interface standard pour laquelle une mise en œuvre est disponible au public sous forme de code source. Un « Composant majeur », dans ce contexte, désigne l'un des principaux composants essentiels (noyau, système de fenêtres, etc.) du système d'exploitation spécifique (le cas échéant) sur lequel l'œuvre exécutable fonctionne, un compilateur utilisé pour produire l'œuvre ou un interpréteur de code objet utilisé pour l'exécuter.

La « Source correspondante » d'une œuvre sous forme de code objet désigne la totalité du code source nécessaire pour générer, installer et (dans le cas d'une œuvre exécutable) exécuter le code objet et modifier l'œuvre, y compris les scripts conçus pour contrôler ces activités. En revanche, elle ne comprend pas les Bibliothèques système de l'œuvre, les outils à usage général ou les programmes libres généralement disponibles qui sont utilisés non modifiés lors de l'exécution de ces activités, mais qui ne font pas partie de l'œuvre. Par exemple, la Source correspondante inclut les fichiers de définition de l'interface associés aux fichiers source de l'œuvre et le code source des bibliothèques partagées et des sous-programmes liés de façon dynamique que l'œuvre est spécialement conçue pour exiger, par exemple en fonction de la communication des données personnelles ou du flux de contrôle entre ces sous-programmes et d'autres parties de l'œuvre.

La « Source correspondante » n'a pas besoin d'inclure quoi que ce soit que les utilisateurs peuvent régénérer automatiquement à partir d'autres parties de la source correspondante.

La « Source correspondante » d'une œuvre sous forme de code est cette même œuvre.

2. Autorisations de base.

Tous les droits accordés dans le cadre de cette Licence le sont pour toute la durée du copyright sur ce Programme, et sont irrévocables à condition que les conditions indiquées soient remplies. Cette Licence affirme explicitement votre autorisation illimitée d'exécuter le Programme non modifié. Le résultat de l'exécution d'une

œuvre couverte par cette licence l'est uniquement si le résultat, compte tenu de son contenu, constitue une œuvre couverte. Cette Licence reconnaît vos droits à un usage raisonnable ou tout autre équivalent, dans la mesure prévue par la loi relative aux droits d'auteur.

Vous pouvez créer, exécuter et propager des œuvres couvertes que vous ne transmettez pas, sans conditions aussi longtemps que votre licence reste en vigueur. Vous pouvez transmettre des œuvres couvertes à d'autres personnes, dans le seul but de leur demander de procéder à des modifications exclusivement pour vous, ou de vous fournir tous les services nécessaires à l'exécution de ces œuvres, à condition que vous vous conformiez aux dispositions de la présente Licence lors de la transmission de tous les éléments dont vous ne contrôlez pas le copyright. Ceux qui fabriquent ou exécutent pour vous les œuvres couvertes doivent le faire de manière exclusive pour vous, sous vos ordres et sous votre contrôle, en respectant les conditions leur interdisant de réaliser des copies de vos éléments protégés par des droits d'auteur en dehors de leur relation avec vous.

La transmission de l'œuvre, dans d'autres circonstances est autorisée uniquement dans les conditions mentionnées ci-dessous. L'octroi de sous-licences n'est pas autorisé ; la section 10 rend cela non nécessaire.

3. Protection des droits juridiques des utilisateurs contre la loi anti-contournement.

Aucune œuvre couverte n'est considérée comme faisant partie d'une mesure technique efficace en vertu de toute loi applicable remplissant les obligations découlant de l'article 11 du traité de l'OMPI sur le droit d'auteur adopté le 20 décembre 1996, ou de lois similaires interdisant ou restreignant le contournement de telles mesures.

Lorsque vous transmettez une œuvre couverte, vous renoncez à tout pouvoir légal d'interdire le contournement des mesures techniques, dans la mesure où ledit contournement est effectué par l'exercice des droits en vertu de la présente licence relative à l'œuvre couverte, et vous n'avez toute intention de limiter l'exploitation ou la modification de l'œuvre afin de faire respecter, à l'encontre des utilisateurs de l'œuvre, votre droit ou celui de tiers à interdire le contournement des mesures techniques.

4. Distribution de copies intégrales.

Vous pouvez copier et distribuer des copies intégrales du code source du programme tel que vous le recevez, sur n'importe quel support, à condition de publier visiblement et de façon appropriée, sur chaque copie, la mention de droit d'auteur pertinente, de garder intactes toutes les mentions indiquant que la présente Licence et toutes les conditions non autorisées ajoutées conformément à l'article 7 s'appliquent au code, de garder intactes toutes les mentions d'absence de garantie, et de remettre à tous les destinataires une copie de la présente Licence en même temps que le Programme.

Vous pouvez facturer à n'importe quel prix ou offrir gracieusement les copies que vous transmettez, et vous pouvez offrir une assistance ou une protection de garantie moyennant des frais.

5. Distribution de versions source modifiées.

Vous pouvez transmettre une œuvre basée sur le programme, ou les modifications pour la produire à partir du programme, sous la forme d'un code source aux termes de l'article 4, à condition que vous remplissiez également toutes la totalité des conditions suivantes :

- a) L'œuvre doit comporter des mentions visibles précisant que vous l'avez modifiée, et indiquer une date pertinente.
- b) L'œuvre doit comporter des mentions clairement visibles indiquant qu'elle est publiée au titre de la présente Licence, toute autre condition étant ajoutée sous la section 7. Cet impératif modifie l'exigence située à la section 4 qui indique qu'il faut « garder intactes toutes les mentions ».
- c) Vous devez fournir une licence pour l'intégralité de l'œuvre, dans son ensemble, en vertu de la présente Licence à toute personne qui entre en possession d'une copie. Cette Licence s'appliquera donc, ainsi que les conditions supplémentaires applicables énoncées à la section 7, à l'ensemble de l'œuvre, et tous ses composants, quelle que soit la manière dont ils sont mis à disposition. Cette Licence n'autorise pas à accorder la licence de l'œuvre d'une manière ou d'une autre, mais elle n'invalide pas ces autorisations si vous les avez reçues séparément.
- d) Si l'œuvre a des interfaces utilisateur interactives, chacune d'elles doit afficher les Avis juridiques appropriés. Cependant, si le Programme a des interfaces interactives qui n'affichent pas d'Avis juridique approprié, votre œuvre n'a pas besoin de les afficher.

Une compilation d'une œuvre couverte avec d'autres œuvres séparées et indépendantes, qui ne sont pas de par leur nature des extensions de l'œuvre couverte, et qui ne sont pas combinées avec elle de sorte à former un programme de taille supérieure, ou sur un support de stockage ou de distribution, est appelée « agrégat » si la compilation et le copyright qui en résultent ne sont pas utilisés pour limiter l'accès ou les droits juridiques des utilisateurs de la compilation au-delà du paramètre autorisé par les œuvres. L'inclusion d'une œuvre couverte dans un agrégat n'entraîne pas l'application de cette Licence aux autres parties de l'agrégat.

6. Distribution sous des formes autres que la source.

Vous pouvez transmettre une œuvre couverte sous forme de code d'objet aux termes des sections 4 et 5, sous réserve que vous transmettiez également la source correspondante lisible par ordinateur, en vertu de la présente Licence, de l'une des trois manières suivantes :

a) Transmettez le code objet dans, ou incorporé dans, un produit physique (y compris un support de distribution physique) et accompagné de la source correspondante fixée sur un support physique durable habituellement utilisé pour l'échange de logiciels.

B) Transmettez le code objet dans, ou incorporé dans, un produit physique (y compris un support de distribution physique), accompagné d'une offre écrite, valable pendant au moins trois ans et tant que vous proposez des pièces de rechange ou une assistance clientèle pour ce modèle de produit, pour donner à toute personne propriétaire du code objet soit (1) une copie de la Source correspondante pour l'ensemble des logiciels du produit couvert par la présente Licence, sur un support physique durable habituellement utilisé pour l'échange de logiciels, pour un prix n'excédant pas le coût raisonnable de l'exécution physique de la transmission de la source, soit (2) un accès permettant de copier la Source correspondante à partir d'un serveur réseau, sans frais.

c) Transmettez des copies individuelles du code objet avec une copie de l'offre écrite pour fournir la Source correspondante. Cette possibilité n'est autorisée que de temps en temps, à des fins non commerciales, et uniquement si vous avez reçu le code objet avec une telle offre, en accord avec la sous-section 6b.

d) Distribuez le code objet en offrant un accès depuis un endroit particulier (à titre gratuit ou moyennant des frais) et offrez un accès équivalent à la Source correspondante de la même façon via le même endroit, sans aucun autre frais. Vous n'avez pas besoin de demander aux destinataires de copier la Source correspondante en même temps que le code objet. Si l'emplacement pour copier le code objet est un serveur réseau, la Source correspondante peut se trouver sur un autre serveur (géré par vous ou par un organisme tiers) qui prend en charge des installations de copie équivalentes, à condition d'accompagner le code objet d'indications claires sur où trouver la Source correspondante. Quel que soit le serveur qui héberge la Source correspondante, vous êtes tenu de vous assurer qu'il est disponible aussi longtemps que nécessaire pour satisfaire ces exigences.

e) Transmettez le code objet à l'aide d'une transmission d'homologue à homologue, à condition que vous informiez les autres homologues de l'emplacement où le code objet et la Source correspondante de l'œuvre sont offerts au public, gratuitement, conformément à la sous-section 6d.

Une partie séparable du code objet, dont le code source est exclu de la source correspondante en tant que bibliothèque système, n'a pas besoin d'être incluse dans le transfert de l'œuvre de code objet.

Un « Produit utilisateur » est soit (1) un « produit pour le grand public », ce qui signifie tout bien personnel tangible normalement utilisé pour une utilisation personnelle, familiale ou domestique soit (2) tout produit conçu ou vendu pour être incorporé à une habitation. Lorsque vous déterminerez si un produit est grand public, les cas douteux sont résolus en faveur de la couverture. Pour un produit particulier reçu par un utilisateur donné, l'expression « normalement utilisé » fait référence à un cas d'utilisation typique ou courante de cette classe de produit, quel que soit l'état de l'utilisateur particulier ou de la méthode d'utilisation réelle, prévue ou attendue du produit. Un produit est grand public, qu'il fasse l'objet d'utilisations commerciales, industrielles ou non destinées au grand public, à moins que de telles utilisations représentent le seul mode significatif d'utilisation du produit.

« Information d'installation » pour un « Produit utilisateur » désigne toute méthode, procédure, clé d'autorisation, ou toute autre information requise pour installer et exécuter des versions modifiées d'une œuvre couverte dans ce Produit utilisateur à partir d'une version modifiée de sa Source correspondante. Les informations doivent suffire pour garantir que le fonctionnement continu du code objet modifié ne se trouve en aucun cas empêché ou entravé uniquement parce que la modification a été effectuée.

Si vous transmettez une œuvre de code objet conformément à cette section dans ou avec, ou spécifiquement pour une utilisation dans un Produit utilisateur, et que la transmission s'effectue dans le cadre d'une transaction dans laquelle le droit de possession et d'utilisation du Produit utilisateur est transmis au destinataire, à perpétuité, ou pour une durée déterminée (quelle que soit la manière dont la transaction se caractérise), la Source correspondante transmise dans le cadre de cette section doit être accompagnée des informations d'installation. Toutefois, cette exigence ne s'applique pas si ni vous, ni un tiers conserve la possibilité d'installer un code objet modifié sur le Produit utilisateur (par exemple, si l'œuvre a été installée dans la mémoire morte).

La nécessité d'offrir les informations d'installation n'inclut pas une exigence de continuer à offrir des services de support, une garantie, ou des mises à jour pour une œuvre modifiée ou installée par le destinataire ou pour le Produit utilisateur dans lequel elle a été modifiée ou installée. L'accès à un réseau peut être refusé lorsque la modification elle-même a des effets matériels et négatifs sur le fonctionnement du réseau ou enfreint les règles et protocoles pour les communications sur le réseau.

La source correspondante transmise et les informations d'installation fournies conformément à cette section doivent être dans un format documenté publiquement (et avec une mise en œuvre disponible au public), et ne doivent exiger aucun mot de passe ou clé spéciale pour le déballage, la lecture ou la copie.

7. Conditions supplémentaires.

Les « Autorisations supplémentaires » désignent les conditions générales qui s'ajoutent aux conditions de la présente Licence, en créant des exceptions à partir d'une ou de plusieurs de ses conditions. Les autorisations supplémentaires qui s'appliquent à l'ensemble du Programme seront traitées comme si elles avaient été incluses aux conditions de cette Licence, dans la mesure où elles sont valides en vertu de la loi applicable. Si d'autres autorisations ne s'appliquent qu'à une partie du Programme, cette partie peut être utilisée séparément selon ces autorisations, mais l'ensemble du Programme reste régi par la présente Licence, sans tenir compte des autorisations supplémentaires.

Lorsque vous transmettez une copie d'une œuvre couverte, vous pouvez supprimer toutes les autorisations supplémentaires de cette copie, ou de n'importe quelle partie de celle-ci. (Des autorisations supplémentaires peuvent avoir été rédigées de sorte à exiger leur propre suppression dans certains cas lorsque vous modifiez l'œuvre.) Vous pouvez placer des autorisations supplémentaires sur les éléments, ajoutés par vous à une œuvre couverte, pour lesquels vous détenez ou vous pouvez donner l'autorisation de copyright appropriée.

Nonobstant toute autre disposition de la présente Licence, pour le matériel que vous ajoutez à une œuvre couverte, vous pouvez (si les détenteurs des droits d'auteur de ce matériel l'autorisent) compléter les conditions de la présente Licence par des conditions :

- a) Renonciation à la garantie ou limitation des responsabilités différemment des conditions des sections 15 et 16 de la présente Licence ; ou
- b) Exigence de conservation des avis juridiques raisonnables spécifiés ou des mentions d'attribution à l'auteur dans ce matériel ou dans les Avis juridiques appropriés affichés par les œuvres qui les contiennent ; ou
- c) Interdiction de représentation incorrecte de l'origine de ce matériel ou exigence que des versions modifiées de ce matériel soit marquées de façon raisonnable comme étant différentes de la version d'origine ; ou
- d) Limitation de l'utilisation à des fins de publicité des noms des concédants de licence ou des auteurs du produit ; ou
- e) Refus d'octroyer des droits en vertu de la législation des marques au sujet de l'utilisation de certains noms commerciaux, marques ou marques de service ; ou
- f) Obligation d'indemnisation des concédants de licence et auteurs de ce produit par toute personne qui transmet le produit (ou des versions modifiées de celui-ci) avec des hypothèses de responsabilité contractuelles au destinataire, pour toute responsabilité que ces hypothèses contractuelles imposent directement à ces concédants de licence et auteurs.

Toutes les autres conditions supplémentaires non permissives sont considérées comme des « restrictions supplémentaires » au sens de la section 10. Si le programme tel que vous l'avez reçu, ou une partie de celui-ci, contient une mention indiquant qu'il est régi par la présente Licence ainsi que par une disposition qui est une restriction supplémentaire, vous pouvez supprimer cette disposition. Si un document de licence contient une restriction supplémentaire mais autorise les nouveaux octrois ou transmissions de licence au titre de la présente Licence, vous pouvez ajouter des éléments à une œuvre couverte régie par les dispositions de la présente licence, sous réserve que la restriction supplémentaire ne survive pas à un tel nouvel octroi de licence ou à une nouvelle transmission de licence.

Si vous ajoutez des conditions à une œuvre couverte en accord avec cette section, vous devez placer un énoncé des conditions supplémentaires qui s'appliquent à ces fichiers dans les fichiers source pertinents, ou un avis indiquant où trouver les conditions applicables.

Des conditions supplémentaires, permissives ou non permissives, peuvent être énoncées sous la forme d'une licence écrite séparément ou sous forme d'exceptions. Les exigences ci-dessus s'appliquent dans les deux cas.

8. Résiliation.

Vous ne pouvez pas propager ou modifier une œuvre couverte, excepté en vertu des dispositions expresses de cette Licence. Toute tentative de la propager ou de la modifier est nulle et sans effet et mettra fin automatiquement à vos droits accordés sous cette Licence (y compris toute licence de brevet octroyée au titre du troisième paragraphe de la section 11).

Cependant, si vous cessez toute violation de cette Licence, alors votre licence d'un détenteur du droit d'auteur particulier est rétablie (a) provisoirement, à moins que et jusqu'à ce que le détenteur du droit d'auteur résilie explicitement et définitivement votre licence, et (b) définitivement, si le détenteur du droit d'auteur ne vous avise pas de la violation par quelque moyen raisonnable sous 60 jours après la cessation.

De plus, votre licence d'un détenteur de droit d'auteur particulier est rétablie de façon permanente si le détenteur du droit d'auteur vous avise de la violation par des moyens raisonnables, si c'est la première fois que vous recevez un avis de violation de cette licence (pour toute œuvre) de ce détenteur du droit d'auteur, et si vous remédiez à la violation sous 30 jours après réception de l'avis.

La résiliation de vos droits en vertu de cette section ne résilie pas les licences des parties qui ont reçu de vous des copies ou des droits en vertu de cette Licence. Si vos droits sont résiliés et ne sont pas définitivement rétablis, vous ne pouvez pas recevoir de nouvelles licences pour le même produit en vertu de la section 10.

9. Acceptation non obligatoire pour la possession de copies.

Vous n'êtes pas obligé d'accepter cette Licence afin de recevoir ou d'exécuter une copie du Programme. La propagation ancillaire d'une œuvre couverte se produisant uniquement en conséquence de l'utilisation de la transmission d'homologue à homologue pour recevoir une copie, de même, ne requiert aucune acceptation. Toutefois, aucune disposition, autre que la présente Licence ne vous autorise à propager ou modifier toute œuvre couverte. Ces actions enfreignent le copyright si vous n'acceptez pas la présente Licence. Par conséquent, en modifiant ou propageant une œuvre couverte, vous signifiez votre acceptation de la présente Licence.

10. Octroi automatique de licences aux destinataires en aval.

Chaque fois que vous transmettez une œuvre couverte, une licence est automatiquement concédée au destinataire par les concédants de licence. Cette licence les autorise à exécuter, modifier et propager cette œuvre, sous réserve des dispositions de cette Licence. Vous n'êtes pas tenu de veiller au respect de la présente Licence par les tiers.

Une « Transaction d'entité » est une transaction de transmission du contrôle d'une organisation, ou de façon substantielle de tous les actifs d'une organisation, d'une subdivision d'une organisation ou d'une organisation fusionnée. Si la propagation d'une œuvre couverte est le résultat d'une transaction d'entité, chaque partie de la transaction qui reçoit une copie de l'œuvre reçoit également toute licence sur l'œuvre que possédait le précédent titulaire des droits de la partie ou qu'il pouvait octroyer en vertu du paragraphe précédent, plus un droit de possession de la Source correspondante de l'œuvre octroyé par le précédent titulaire des droits, si ce dernier le détient ou peut se le procurer en mettant en œuvre des efforts raisonnables.

Vous n'êtes pas autorisé à imposer des restrictions supplémentaires sur l'exercice des droits accordés ou affirmés par cette Licence. Par exemple, vous n'avez pas le droit d'imposer des frais de licence, des droits d'auteur ou d'autres frais pour l'exercice des droits accordés en vertu de cette Licence, et vous ne pouvez pas entreprendre des litiges (notamment une plainte reconventionnelle ou une action reconventionnelle dans le cadre d'un procès) alléguant qu'une réclamation de brevet a été violée en raison de la création, l'utilisation, la vente, la mise en vente ou l'importation du Programme ou d'une partie de celui-ci.

11. Brevets.

Un « contributeur » est un détenteur du copyright qui autorise l'utilisation, dans le cadre de la présente Licence, du Programme ou d'une œuvre sur laquelle le Programme est basé. L'œuvre ainsi couverte par la licence est appelée « version contributeur ».

Les « revendications essentielles de brevet » d'un contributeur sont toutes les revendications de brevet appartenant au contributeur ou contrôlées par celui-ci, qu'elles aient déjà été acquises ou qu'elles soient acquises ultérieurement, qui sont enfreintes d'une quelconque façon, autorisées par la présente Licence, pour la création, l'utilisation ou la vente de sa version contributeur, mais n'incluent pas les revendications qui sont enfreintes uniquement à la suite de modifications supplémentaires de la version contributeur. Pour les besoins de cette définition, le terme « contrôle » inclut le droit d'accorder des sous-licences de brevet de façon cohérente avec les exigences de la présente Licence.

Chaque contributeur vous accorde une licence de brevet non exclusive, géographiquement illimitée et exempte de redevances en vertu des revendications essentielles de brevet du contributeur pour faire, utiliser, vendre, proposer à la vente, importer et autrement exploiter, modifier et propager le contenu de sa version contributeur.

Dans les trois paragraphes suivants, une « licence de brevet » désigne tout accord exprès ou engagement, quelle que soit sa dénomination, visant à ne pas appliquer un brevet (tel qu'une autorisation expresse pour mettre en pratique un brevet, ou un accord pour ne pas entamer de poursuites pour cause de violation de brevet).

« Octroyer » ladite licence de brevet à une partie signifie conclure un tel accord ou engagement visant à ne pas faire appliquer le brevet à cette partie.

Si vous transmettez une œuvre couverte, dépendant en connaissance d'une licence de brevet, et que la Source correspondante de l'œuvre n'est pas disponible pour copie par tout utilisateur, gratuitement, selon les conditions de la présente Licence, à travers un serveur réseau publiquement accessible ou tout autre moyen immédiatement accessible, alors vous devez soit (1) rendre la Source correspondante disponible, soit (2) vous engager à vous priver pour vous-même du bénéfice de la licence de brevet pour cette œuvre particulière, soit (3) prendre des mesures, de façon cohérente avec les exigences de la présente Licence, pour étendre la licence de brevet aux destinataires de cette œuvre. « Dépendant en connaissance » signifie que vous avez effectivement connaissance que, en vertu de la licence de brevet, votre transmission de l'œuvre couverte dans un pays ou utilisation par votre destinataire de l'œuvre couverte enfreindrait un ou plusieurs brevets identifiables dans ce pays et que vous avez des raisons de croire que ces brevets sont valides.

Si, dans le cadre d'une transaction ou d'un arrangement unique, vous transférez ou propagez une œuvre couverte par voie de cession et accordez une licence de brevet à certaines des parties recevant l'œuvre couverte les autorisant à utiliser, reproduire, modifier ou transmettre une copie spécifique de l'œuvre couverte, alors la licence de brevet que vous accordez est automatiquement étendue à tous les destinataires de l'œuvre couverte et des œuvres basées sur celle-ci.

Une licence de brevet est « discriminatoire » si elle n'inclut pas dans l'étendue de sa couverture, interdit l'exercice de, ou est conditionnée par le non-exercice d'un ou plusieurs des droits qui sont spécifiquement accordés en vertu des dispositions de la présente Licence. Vous ne pouvez pas transmettre une œuvre couverte si vous êtes une partie participant à un accord avec une tierce partie exerçant son activité dans le secteur de la distribution de logiciels et à laquelle vous effectuez un paiement fondé sur l'étendue de votre activité de transmission de l'œuvre et au titre duquel le tiers accorde à une quelconque partie qui recevrait l'œuvre couverte de votre part, une licence de brevet discriminatoire (a) en relation avec des copies de l'œuvre couverte transmise par vous (ou les copies effectuées à partir de ces copies), ou (b) principalement pour et en conjonction avec des compilations ou produits spécifiques qui contiennent l'œuvre couverte, à moins que vous ayez conclu cet accord ou que la licence de brevet ait été accordée avant le 28 mars 2007.

Rien dans la présente Licence ne doit être interprété comme excluant ou limitant une licence implicite ou d'autres moyens de défense contre la violation qui pourraient autrement être à votre disposition en vertu de la loi sur les brevets applicable.

12. Non-abandon de la liberté d'autrui.

Si des conditions vous sont imposées (que ce soit par ordonnance, accord amiable ou autre) qui se révèlent incompatibles avec les termes de la présente Licence, celles-ci ne vous exonèrent pas des conditions imposées par cette Licence. Si vous ne pouvez pas transmettre une œuvre couverte de sorte à remplir simultanément vos obligations en vertu de cette Licence et toute autre obligation pertinente, alors vous ne pouvez pas la transmettre du tout. Par exemple, si vous acceptez les termes qui vous obligent à collecter, auprès des personnes auxquelles vous transmettez le Programme, des redevances pour des transmissions ultérieures, la seule façon pour vous de respecter à la fois ces conditions et les termes de la présente Licence, serait de vous abstenir de transmettre le Programme.

13. Utilisation avec la licence publique générale GNU Affero.

Nonobstant toute autre disposition contraire de la présente Licence, vous êtes autorisé à lier ou associer toute œuvre couverte à une œuvre sous licence en vertu de la version 3 de la Licence publique générale GNU en une unique œuvre combinée et de transmettre l'œuvre résultante. Les conditions de cette licence continueront à s'appliquer à la partie qu'est l'œuvre couverte, mais les exigences particulières de la licence publique générale GNU Affero, section 13, concernant l'interaction par le biais d'un réseau s'appliqueront à la combinaison en tant que telle.

14. Versions révisées de la présente Licence.

Le groupe Free Software Foundation se réserve à tout moment le droit de publier des versions révisées et/ou entièrement nouvelles de la Licence publique générale GNU. Ces nouvelles versions seront similaires dans l'esprit à la présente version, mais peuvent différer dans le détail pour répondre aux nouveaux problèmes ou préoccupations.

Un numéro distinct est attribué à chaque version. Si le Programme spécifie qu'une certaine version numérotée de la Licence publique générale GNU ou « toute version ultérieure » s'y applique, vous avez le choix de respecter les termes et conditions de cette version numérotée ou de toute autre version plus récente publiée par Free Software Foundation. Si le Programme ne spécifie aucun numéro de version de la Licence publique générale GNU, vous pouvez alors choisir l'une des versions publiées par Free Software Foundation.

Si le Programme spécifie qu'un serveur proxy peut décider quelles prochaines versions de la Licence publique générale GNU peuvent être utilisées, la déclaration publique d'acceptation par ce serveur proxy d'une version vous autorise de manière permanente à choisir cette version pour le Programme.

Des versions ultérieures de la licence pourront vous accorder des autorisations supplémentaires ou différentes. Cependant, aucune autre obligation n'est imposée à n'importe quel auteur ou détenteur de copyright en tant que résultat de votre choix de respecter une version ultérieure.

15. Exclusion de garantie.

AUCUNE GARANTIE N'EST OFFERTE POUR LE PROGRAMME, DANS LES LIMITES PERMISES PAR LA LOI APPLICABLE. SAUF MENTION ÉCRITE CONTRAIRE, LES DÉTENTEURS DU COPYRIGHT ET/OU AUTRES TIERS FOURNISSENT LA BIBLIOTHÈQUE « EN L'ÉTAT » SANS GARANTIE D'AUCUNE SORTE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS MAIS SANS S'Y LIMITER LES GARANTIES IMPLICITES DE VALEUR MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER. VOUS ASSUMEZ ENTIÈREMENT LES RISQUES LIÉS À LA QUALITÉ ET AUX PERFORMANCES DU PROGRAMME. SI LE PROGRAMME SE

RÉVÈLE DÉFECTUEUX, VOUS ASSUMEZ LE COÛT DE TOUS LES DÉPANNAGES, RÉPARATIONS OU CORRECTIONS NÉCESSAIRES.

16. Limitation de responsabilité.

EN AUCUN CAS, SAUF SI LA LOI EN VIGUEUR L'EXIGE OU EN CAS D'ACCORD ÉCRIT, LE DÉTENTEUR DU DROIT DE COPYRIGHT OU TOUTE AUTRE PARTIE AUTORISÉE À MODIFIER ET/OU REDISTRIBUER LE PROGRAMME SELON LES TERMES CI-DESSUS, NE POURRA ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE ENVERS VOUS DES DOMMAGES ÉVENTUELS, Y COMPRIS DES DOMMAGES GÉNÉRAUX, PARTICULIERS, ACCESSOIRES OU CONSÉCUTIFS DÉCOULANT DE L'UTILISATION OU DE L'INCAPACITÉ À UTILISER LE PROGRAMME (NOTAMMENT, MAIS SANS S'Y LIMITER, LA PERTE DE DONNÉES OU LA CRÉATION D'INEXACTITUDES DANS LES DONNÉES, OU LES PERTES SUBIES PAR VOUS OU DES TIERS OU UNE INCAPACITÉ DU PROGRAMME À FONCTIONNER AVEC D'AUTRES PROGRAMMES), MÊME SI CE DÉTENTEUR OU TIERS A ÉTÉ AVERTI DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES.

17. Interprétation des sections 15 et 16.

Si l'exclusion de garantie et la limitation de responsabilité prévues ci-dessus ne peuvent avoir un effet juridique local conformément à leurs modalités, les tribunaux de révision appliqueront la loi locale qui se rapproche le plus d'une renonciation absolue à toute responsabilité civile dans le cadre du Programme, à moins qu'une garantie ou une présomption de responsabilité n'accompagne une copie du Programme en échange d'une rémunération.

Apache 2.0

© 2018. Tous droits réservés, Elasticsearch.

Elasticsearch est une marque commerciale de Elasticsearch BV

Licence Apache

Version 2.0, janvier 2004

<http://www.apache.org/licenses/>

CONDITIONS GÉNÉRALES CONCERNANT L'UTILISATION, LA REPRODUCTION ET LA DISTRIBUTION

1. Définitions.

Le terme « Licence » désigne les conditions générales d'utilisation, de reproduction et de distribution telles que définies dans les sections 1 à 9 du présent document.

Le terme « Concédant de licence » désigne le détenteur du droit d'auteur ou l'entité autorisée par le détenteur du droit d'auteur qui octroie la Licence.

Le terme « Entité légale » désigne l'union de l'entité agissante et de toutes les autres entités qui contrôlent, sont contrôlées par ou sont placées sous contrôle commun avec cette entité. Pour les besoins de cette définition, le terme « contrôle » signifie (i) le pouvoir, direct ou indirect, de définir l'orientation ou la gestion de ladite entité, que ce soit par contrat ou d'une autre manière, ou (ii) la propriété de cinquante pour cent (50 %) ou plus des actions en circulation, ou (iii) la propriété effective de ladite entité.

« Vous » (ou « Votre », « Vos ») désigne un individu ou une Entité légale exerçant les autorisations octroyées par la présente Licence.

« Source » désigne la forme privilégiée pour apporter des modifications, notamment mais sans s'y limiter, au code source du logiciel, à la source de la documentation et aux fichiers de configuration.

La forme « Objet » désigne toute forme résultant d'une transformation mécanique ou de la traduction à partir d'une forme Source, notamment mais sans s'y limiter, le code objet compilé, la documentation générée et les conversions en d'autres types de support.

« Œuvre » désigne le travail d'auteur, qu'il soit sous la forme Source ou Objet, mis à disposition en vertu de la licence, comme indiqué par une mention de droit d'auteur incluse ou jointe à l'Œuvre (un exemple est fourni dans l'Annexe ci-dessous).

« Œuvre dérivée » désigne toute œuvre, sous la forme Source ou Objet, qui est basée sur (ou dérivée de) l'Œuvre et pour laquelle les révisions éditoriales, les annotations, les élaborations ou autres modifications représentent, dans son ensemble, une œuvre d'auteur originale. Dans le cadre de la présente Licence, les Œuvres dérivées n'incluront pas les œuvres qui restent distinctes de, ou constituent de simples liens (ou liaisons par nom) avec les interfaces de l'Œuvre et de ses Œuvres dérivées.

« Contribution » désigne tout travail d'auteur, y compris la version originale de l'Œuvre et les modifications ou ajouts éventuels à cette Œuvre ou à ses Œuvres dérivées, qui est intentionnellement soumis au Concédant de licence pour être inclus dans l'Œuvre par le détenteur du droit d'auteur ou par une Entité légale ou un individu qui

y est autorisé, pour le compte du détenteur du droit d'auteur. Pour les besoins de cette définition, le terme « soumis » désigne toute forme de communication électronique, orale ou écrite envoyée au Concédant de licence ou à ses représentants, y compris mais sans s'y limiter la communication sur des listes d'adresses électroniques, les systèmes de contrôle de code source et les systèmes de suivi des problèmes gérés par ou au nom du Concédant de licence, dans le but d'échanger autour de l'Œuvre, et de l'améliorer, mais exception faite de la communication qui est visiblement marquée ou désignée par écrit par le détenteur du droit d'auteur comme « N'étant pas une Contribution ».

« Contributeur » désigne le Concédant de licence et tout autre Entité légale ou individu pour le compte duquel une Contribution a été reçue par le Concédant de licence et par la suite, intégrée à l'Œuvre.

2. Octroi de Licence de droit d'auteur. Conformément aux conditions générales de la présente Licence, chaque contributeur Vous octroie par la présente une licence de copyright perpétuelle, mondiale, non exclusive, gratuite, libre de royalties et irrévocable vous permettant de reproduire, créer des Œuvres dérivées de, afficher ou exécuter en public, concéder en sous-licence et distribuer l'Œuvre et ses Œuvres dérivées sous la forme Source ou Objet.

3. Octroi de licence de brevet. Conformément aux conditions générales de la présente Licence, chaque Contributeur Vous octroie par la présente une licence de brevet perpétuelle, mondiale, non exclusive, gratuite, libre de royalties et irrévocable (sauf mention contraire indiquée dans cette section) vous permettant de créer, faire fabriquer, utiliser, vendre, offrir à la vente, importer et transférer l'Œuvre, là où une telle licence s'applique uniquement aux revendications de brevet pouvant obtenir une Licence par ledit Contributeur qui constituent nécessairement une violation par leurs Contributions uniquement ou par la combinaison de leurs Contributions avec l'Œuvre à laquelle ces Contributions ont été soumises. Si Vous déposez une plainte concernant un brevet à l'encontre d'une entité (y compris une demande entre défendeurs ou une demande reconventionnelle dans le cadre d'un procès) alléguant que l'Œuvre ou une Contribution intégrée à l'Œuvre constitue une violation directe ou contributive du brevet, toutes les licences de brevet qui Vous sont accordées dans le cadre de cette Licence pour cette Œuvre sont résiliées à compter de la date de dépôt de ladite plainte.

4. Redistribution. Vous pouvez reproduire et distribuer des copies de l'Œuvre ou de ses Œuvres dérivées sur tout support, avec ou sans modification, et dans la forme Source ou Objet, sous réserve que Vous respectiez les conditions suivantes :

(a) Vous devez offrir aux autres bénéficiaires éventuels de l'Œuvre ou de ses Œuvres dérivées une copie de cette Licence ; et

b) Les fichiers modifiés doivent comporter des mentions très visibles précisant que Vous avez modifié les fichiers ; et

(c) Vous devez conserver, dans la forme Source de toute Œuvre dérivée que Vous distribuez, toutes les mentions de copyright, de brevet, de marque et d'attribution de la forme Source de l'Œuvre, exception faite de celles qui ne sont relatives à aucune partie des Œuvres dérivées et

(d) Si l'Œuvre inclut un fichier texte « MENTION » dans le cadre de sa distribution, alors toute Œuvre dérivée que vous distribuez doit inclure une copie lisible des mentions d'attribution contenues dans ledit fichier MENTION, exception faite de celles qui ne sont relatives à aucune partie des Œuvres dérivées ; dans la forme Source ou sous forme de document, si elle est fournie avec les Œuvres dérivées ; ou, sur un écran généré par les Œuvres dérivées, si et là où de telles mentions de tiers apparaissent normalement. Le contenu du fichier MENTION est réservé à des fins d'information uniquement et ne modifie pas la présente Licence. Vous pouvez ajouter Vos propres mentions d'attribution dans les Œuvres dérivées que Vous distribuez, à côté ou en tant qu'addenda au texte MENTION de l'Œuvre, sous réserve que lesdites mentions d'attribution supplémentaires ne puissent pas être considérées comme modifiant la Licence.

Vous pouvez ajouter Votre propre déclaration de copyright à Vos modifications et fournir des conditions générales de licence supplémentaires ou différentes concernant l'utilisation, la reproduction ou la distribution de Vos modifications, ou pour toute Œuvre dérivée dans son intégralité, sous réserve que Votre utilisation, reproduction et distribution de l'Œuvre se conforment par ailleurs aux conditions stipulées dans la présente Licence.

5. Soumission de Contributions. Sauf indication explicite contraire de Votre part, toute Contribution que Vous soumettez intentionnellement pour ajout dans l'Œuvre au Concédant de licence sera soumise aux conditions générales de la présente Licence, sans condition supplémentaire.

Nonobstant ce qui précède, rien dans les présentes ne peut remplacer ou modifier les conditions de tout contrat de licence distinct que vous pourriez avoir exécuté avec le Concédant de licence concernant lesdites Contributions.

6. Marques de commerce. Cette licence n'octroie pas un droit d'utilisation des noms commerciaux, marques, marques de service ou noms de produit du Concédant de licence, excepté dans la mesure requise pour une utilisation raisonnable et habituelle en vue de décrire l'origine de l'Œuvre et de reproduire le contenu du fichier MENTION.

7. Exclusion de garantie. Sauf si la loi en vigueur l'exige ou en cas d'accord écrit, le Concédant de licence fournit l'Œuvre (et chaque Contributeur fournit ses Contributions) « EN L'ÉTAT », SANS GARANTIE NI CONDITION D'AUCUNE SORTE, expresse ou implicite, y compris, mais sans s'y limiter, les garanties ou conditions de TITRE, NON-VIOLATION DE DROITS, VALEUR MARCHANDE ou D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER. Vous êtes seul responsable pour déterminer s'il est ou non approprié d'utiliser ou de redistribuer l'Œuvre et vous assumez les éventuels risques associés à Votre exercice des autorisations en vertu de la présente Licence.

8. Limitation de responsabilité. En aucun cas et selon aucune théorie juridique, que ce soit par tort (y compris la négligence), contrat, ou autre, sauf si cela est requis par la loi en vigueur (tels que des actes délibérés ou nettement négligents) ou convenu par écrit, tout Contributeur ne peut être tenu responsable envers Vous pour les dommages, y compris les dommages directs, indirects, spéciaux, accessoires ou consécutifs de n'importe quel caractère découlant de cette Licence ou de l'utilisation ou de l'incapacité à utiliser l'Œuvre (y compris, mais sans s'y limiter des dommages pour défection des clients, arrêt de travail, défaillance ou dysfonctionnement informatique ou toute autre perte ou tout autre dommage d'ordre commercial), même si ledit Contributeur a été informé de l'éventualité de tels dommages.

9. Acceptation de la garantie ou de la responsabilité supplémentaire. Pendant la redistribution de l'Œuvre ou de ses Œuvres dérivées, Vous pouvez choisir d'offrir et de faire payer l'acceptation du support technique, de la garantie ou de l'indemnité ou toute autre obligation et/ou droit de responsabilité correspondant à cette Licence. Toutefois, en acceptant de telles obligations, Vous ne pouvez agir qu'en Votre propre nom et en Votre seule responsabilité, pas pour le compte de tout autre Contributeur, et seulement si Vous acceptez d'indemniser, de défendre et de protéger chaque Contributeur de tout préjudice encouru par, ou de toute plainte portée à l'encontre dudit Contributeur par suite de votre acceptation de ladite garantie ou responsabilité supplémentaire.

FIN DES MODALITÉS ET CONDITIONS

MIT Kerberos 5.0

© 1985-2013 Massachusetts Institute of Technology

© 1993-1996 OenVision Technologies, Inc. Tous droits réservés.

Certaines parties du travail fourni par Matt Crawford (crawdada@fnal.gov) ont été effectuées au Fermi National Accelerator Laboratory, qui

est exploité par Universities Research Association, Inc., en vertu du contrat DE-AC02-76CHO3000 avec le ministère de l'énergie américain.

© 1998 par FundsXpress, INC. Tous droits réservés.

© 2001 Dr Brian Gladman brg@gladman.uk.net, Worcester, Royaume-Uni. Tous droits réservés.

© 2006, 2011 Red Hat, Inc. Tous droits réservés.

© 2004 Sun Microsystems, Inc.

© 1983 Regents of the University of California. Tous droits réservés.

© 2004-2005 Novell, Inc. Tous droits réservés.

© 2006-2007 THE REGENTS OF THE UNIVERSITY OF MICHIGAN. TOUS DROITS RÉSERVÉS.

© 2006 g10 Code GmbH

© 2006 Andreas Jellinghaus

© 2004-2008 Apple Inc. Tous droits réservés.

© 1999-2003 The OpenLDAP Foundation. Tous droits réservés.

© 2006 Kungliga Tekniska Högskola (Institut Royal de Technologie, Stockholm, Suède). Tous droits réservés.

© 2010 Oracle America, Inc. Tous droits réservés.

© 2006, 2007, 2009 NTT (Nippon Telegraph and Telephone Corporation). Tous droits réservés.

© 2000 Carnegie Mellon University. Tous droits réservés

© 2002 Naval Research Laboratory (NRL/CCS)

© The Internet Society (2006).

© 1991, 1992, 1994 par Cygnus Support.

© 2006 Secure Endpoints Inc.

© 2005 Marko Kreen. Tous droits réservés.

© 1994 University of Southern California

© 1995 Le Président et les membres de l'Harvard University
Ce code est dérivé d'un logiciel qui est une contribution de Jeremy Rassen pour Harvard.
Ce produit inclut un logiciel développé par la University of California, Berkeley et ses contributeurs.
© 1995 Richard P. Basch. Tous droits réservés.
© 1995 Lehman Brothers, Inc. Tous droits réservés.
© 1997, 1998 The NetBSD Foundation, Inc. Tous droits réservés.
Ce code est une contribution de Klaus Klein pour The NetBSD Foundation.
© 1997, 1998, 1999 Computing Research Labs, New Mexico State University
© 1998 Todd C. Miller Todd.Miller@courtesan.com
© 1999 par Theodore Ts'o.
© 1999-2000 The University of Chicago
© 2000 The Regents of the University of Michigan. Tous droits réservés.
© 2000 Dug Song dugsong@UMICH.EDU. Tous droits réservés, tous torts annulés.
© 1990-2, RSA Data Security, Inc. Tous droits réservés.
©1994 CyberSAFE Corporation.
© 2011, PADL Software Pty Ltd. Tous droits réservés.
© 2007,2008,2009 Marc Alexander Lehmann.
© 2010 Intel Corporation Tous droits réservés.

OpenSSL 1.0

Ce produit contient un logiciel développé par OpenSSL Project pour une utilisation dans l'OpenSSL Toolkit (<http://www.openssl.org/>).

© 1998-2017 The OpenSSL Project. Tous droits réservés.
© 1998-2016 The OpenSSL Project. Tous droits réservés.
© 1998-2011 The OpenSSL Project. Tous droits réservés.

OpenSSL License

© 1998-2007 The OpenSSL Project. Tous droits réservés.

La redistribution et l'utilisation sous formes source et binaire, avec ou sans modification, sont autorisées à condition que les conditions suivantes soient remplies :

1. Les redistributions du code source doivent conserver l'avis de droit d'auteur ci-dessus, cette liste de conditions et l'exclusion de responsabilité suivante.
2. Les redistributions sous forme binaire doivent reproduire l'avis de droit d'auteur ci-dessus, cette liste de conditions et l'exclusion de responsabilité suivante dans la documentation et/ou les autres matériels fournis avec la distribution.
3. Tout le matériel publicitaire mentionnant les fonctions ou l'utilisation de ce logiciel doit comporter la mention suivante :

Ce produit contient un logiciel développé par OpenSSL Project pour une utilisation dans l'OpenSSL Toolkit (<http://www.openssl.org/>).

4. Les noms « Boîte à outils OpenSSL » et « The OpenSSL Project » ne doivent pas être utilisés pour recommander ou promouvoir des produits dérivés de ce logiciel sans autorisation écrite préalable. Pour obtenir cette autorisation écrite, contactez openssl-core@openssl.org.
5. Les produits dérivés de ce logiciel ne peuvent pas être appelés « OpenSSL », et « OpenSSL » ne peut pas apparaître dans leur nom sans l'autorisation écrite préalable de The OpenSSL Project.
6. Les redistributions sous quelque forme que ce soit doivent conserver la mention suivante :

Ce produit contient un logiciel développé par OpenSSL Project pour une utilisation dans l'OpenSSL Toolkit (<http://www.openssl.org/>).*

CE LOGICIEL EST FOURNI PAR OpenSSL PROJECT « EN L'ÉTAT » ET TOUTE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, EST REJETÉE. THE OpenSSL PROJECT OU SES COLLABORATEURS NE SERONT EN AUCUN CAS RESPONSABLES DES DOMMAGES DIRECTS,

INDIRECTS, ACCESSOIRES, PARTICULIERS, EXEMPLAIRES OU INDUITS (NOTAMMENT, MAIS SANS S'Y LIMITER, LA FOURNITURE DE PRODUITS OU DE SERVICES SUBSTITUTS, LA PERTE D'UTILISATION, DE DONNÉES OU DE BÉNÉFICES OU L'INTERRUPTION D'EXPLOITATION) CAUSÉS DE QUELQUE MANIÈRE QUE CE SOIT ET SUR N'IMPORTE QUELLE BASE DE RESPONSABILITÉ, QUE CE SOIT PAR CONTRAT, RESPONSABILITÉ STRICTE OU DÉLIT CIVIL (INCLUANT LA NÉGLIGENCE OU AUTRE), ENTRAÎNÉS DE QUELQUE MANIÈRE QUE CE SOIT PAR L'UTILISATION DE CE LOGICIEL, MÊME S'ILS ONT ÉTÉ AVERTIS DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES.

Ce produit comprend un logiciel cryptographique écrit par Eric Young (eay@cryptsoft.com). Ce produit comprend un logiciel écrit par Tim Hudson (tjh@cryptsoft.com).

Licence SSLeay d'origine

© 1995-1998 Eric Young (eay@cryptsoft.com)

Tous droits réservés.

Ce package est une implémentation SSL écrite par Eric Young (eay@cryptsoft.com).

Cette implémentation a été rédigée de manière conforme à Netscapes SSL.

Cette bibliothèque est gratuite pour les utilisations commerciales et non commerciales, sous réserve que les conditions suivantes soient respectées. Les conditions suivantes s'appliquent à tout le code présent dans cette distribution, qu'il s'agisse de code RC4, RSA, lhash, DES, etc., pas seulement pour le code SSL. La documentation SSL incluse dans cette distribution est couverte par les mêmes conditions de droit d'auteur, mais le propriétaire des droits est Tim Hudson (tjh@cryptsoft.com).

Le droit d'auteur reste celui d'Eric Young, et aucun avis de droit d'auteur figurant dans le code ne doit être supprimé.

Si ce package est utilisé dans un produit, Eric Young doit être mentionné comme étant l'auteur des parties de la bibliothèque utilisées. Cela peut être sous la forme d'un message de texte au démarrage du programme ou dans la documentation (en ligne ou textuelle) fournie avec le package.

La redistribution et l'utilisation sous formes source et binaire, avec ou sans modification, sont autorisées à condition que les conditions suivantes soient remplies :

1. Les redistributions du code source doivent conserver l'avis de droit d'auteur, cette liste de conditions et l'exclusion de responsabilité suivante.
2. Les redistributions sous forme binaire doivent reproduire l'avis de droit d'auteur ci-dessus, cette liste de conditions et l'exclusion de responsabilité suivante dans la documentation et/ou les autres matériels fournis avec la distribution.
3. Tout le matériel publicitaire mentionnant les fonctions ou l'utilisation de ce logiciel doit comporter la mention suivante :

Ce produit comprend un logiciel cryptographique écrit par Eric Young (eay@cryptsoft.com)

Le mot « cryptographique » peut être omis si les routines de la bibliothèque utilisées ne sont pas liées à la cryptographie.

4. Si vous incluez un code spécifique à Windows (ou un dérivé de celui-ci) à partir du répertoire des applications (code d'application), vous devez inclure la mention :

Ce produit comprend un logiciel écrit par Tim Hudson (tjh@cryptsoft.com)

CE LOGICIEL EST FOURNI PAR ERIC YOUNG « EN L'ÉTAT » ET TOUTE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN BUT PARTICULIER, EST REJETÉE. L'AUTEUR OU SES CONTRIBUTEURS NE SAURAIENT EN AUCUN CAS ÊTRE TENUS POUR RESPONSABLES DES DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, ACCESSOIRES, SPÉCIAUX, EXEMPLAIRES OU CONSÉCUTIFS (Y COMPRIS MAIS SANS S'Y LIMITER LA FOURNITURE DE MARCHANDISES OU DE SERVICES DE SUBSTITUTION, LA PERTE D'UTILISATION, DE DONNÉES OU DE PROFITS, OU L'INTERRUPTION DES ACTIVITÉS) QUELLE QU'EN SOIT LA CAUSE ET QUELLES QUE SOIENT LES ALLÉGATIONS DE RESPONSABILITÉ, QUE CE SOIT PAR CONTRAT, RESPONSABILITÉ PURE OU TORT (Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE OU AUTRE) DÉCOULANT DE QUELQUE MANIÈRE QUE CE SOIT DE L'UTILISATION DE CE LOGICIEL, MÊME S'ILS ONT ÉTÉ AVERTIS DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES.

Les conditions de licence et de distribution de toute version publiquement disponible ou dérivée de ce code ne peuvent pas être modifiées, c'est-à-dire que ce code ne peut pas être simplement copié et placé sous une autre licence de distribution (y compris la licence publique GNU).

© 2018 Quest Software Inc.

TOUS DROITS RÉSERVÉS.

Ce guide contient des informations exclusives protégées par copyright. Le logiciel décrit dans le présent manuel est fourni dans le cadre d'un contrat de licence et de confidentialité. Ce logiciel ne peut être utilisé et copié que dans le respect des conditions du contrat applicable. La reproduction d'un extrait quelconque de ce guide, par quelque procédé que ce soit, tant électronique que mécanique, notamment par photocopie ou enregistrement, à quelque fin que ce soit autre que l'utilisation personnelle de l'acheteur, est interdite sans l'autorisation écrite de Quest Software Inc..

Les informations contenues dans le présent document sont fournies en relation avec les produits Quest Software. Aucune licence, expresse ou implicite, par réclusion ou autrement, sur un droit de propriété intellectuelle n'est consentie dans le présent document ou en relation avec la vente des produits Quest Software. SAUF EN CE QUI CONCERNE LES DISPOSITIONS CONTENUES DANS LES TERMES ET CONDITIONS, TELS QUE SPÉCIFIÉS DANS LE CONTRAT DE LICENCE DU PRÉSENT PRODUIT, QUEST SOFTWARE N'ASSUME AUCUNE RESPONSABILITÉ ET DÉCLINE TOUTE GARANTIE EXPRESSE, IMPLICITE OU STATUTAIRE CONCERNANT SES PRODUITS, NOTAMMENT, MAIS SANS S'Y RESTREINDRE, LA GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER OU D'ABSENCE DE CONTREFAÇON. QUEST SOFTWARE NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE DE TOUT DOMMAGE DIRECT, INDIRECT, CONSÉQUENT, PUNITIF, SPÉCIAL OU ACCESSOIRE (NOTAMMENT, SANS S'Y RESTREINDRE, LES DOMMAGES POUR PERTES DE PROFITS, INTERRUPTION D'ACTIVITÉ OU PERTE D'INFORMATIONS) DÉCOULANT DE L'UTILISATION OU DE L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER LE PRÉSENT DOCUMENT, MÊME SI QUEST SOFTWARE A ÉTÉ PRÉVENU DE L'ÉVENTUALITÉ DESDITS DOMMAGES. Quest Software ne peut se porter garant de l'exactitude ou de l'intégralité du contenu inclus dans le présent document et se réserve le droit d'apporter des modifications aux spécifications et descriptions des produits, à tout moment, sans préavis. Quest Software ne s'engage nullement à mettre à jour les informations contenues dans le présent document.

Pour toute question relative à votre utilisation potentielle dudit document, contactez :

Quest Software Inc.
À l'attention de : LEGAL Dept.
4 Polaris Way
Aliso Viejo, CA 92656

Pour obtenir les informations concernant les bureaux internationaux et régionaux, consultez notre site Internet (<https://www.quest.com>).

Brevets

Chez Quest Software, nous sommes fiers de notre technologie avancée. Des brevets et des brevets en attente peuvent s'appliquer à ce produit. Pour obtenir les informations les plus récentes sur les brevets applicables à ce produit, visitez notre site Web à l'adresse <https://www.quest.com/legal>.

Marques de commerce

Quest, le logo Quest, Join the Innovation QoreStoret NetVault sont des marques de commerce ou des marques déposées de Quest Software Inc.. Pour obtenir la liste exhaustive des marques de Quest, visitez le site <https://www.quest.com/fr-fr/legal/trademark-information.aspx>. Toutes les autres marques de commerce et déposées sont la propriété de leurs détenteurs respectifs.

Légende

- **AVERTISSEMENT** : une icône d'AVERTISSEMENT indique un risque de dommages matériels, de dommages corporels ou de blessures graves pouvant entraîner la mort.
- ⚠ **MISE EN GARDE** : une icône de MISE EN GARDE indique un risque matériel ou de perte de données en cas de non-respect des instructions.
- i **REMARQUE IMPORTANTE, REMARQUE, CONSEIL, MOBILE** ou **VIDÉO** : une icône d'information indique des instructions de support.